

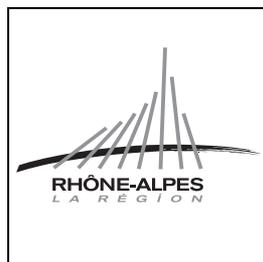
Premières journées régionales
de la pédagogie de l'eau
destinées aux animateurs,
aux techniciens, aux enseignants
et à toute personne motivée
par l'eau et l'éducation

Eau et territoire

LES ACTES

quelles pédagogies ?

> Les 5 et 6 Novembre 2003
Village Vacances La Randonnée
Sallanches (74)



SOMMAIRE

Remerciements	4
Présentation des journées	5
> Le GRAINE Rhône-Alpes	5
> Contexte	6
> Thème et problématique centrale	7
> Objectifs spécifiques de la manifestation	8
> Site d'accueil	8
> Méthode et contenus	9
> Programme	10
Temps d'ouverture	11
Ateliers d'immersion	15
> Liste des ateliers	15
> Synthèses :	16
Usages et traitement de l'eau	16
Club nature et eau	17
Exposition sur l'eau – Opération Grand Site	18
Découverte de la forêt de protection de Flaine	19
Lecture paysagère de l'Arve	21
Forum pédagogique	22
Ateliers d'échanges	23
> Liste des ateliers	23
> Synthèses :	24
Activités de sensibilisation menées avec « la rivière m'a dit » et contrats de rivière	24
Des fiches pédagogiques pour le Giffre	26
Opération de sensibilisation « Le Rhône, fleuve à suivre »	28
Vercors, eau pure	31
« L'eau, Aqua ça sert ? »	33
Actions pédagogiques et contrats de rivières	34
Animation "gestes citoyens pour économiser et préserver les ressources en eau"	37
« Ma rivière, le Jarnossin »	39
Animation sur la neige/l'Eau et l'Art/Les bruits de l'Eau	41
La Pisciculture du Mont-Blanc	43

Ateliers de réflexion	45
> Liste des ateliers	45
> Synthèses :	46
Comment aborder la notion de bassin versant en pédagogie de l'eau ?	46
Quels partenariats pour éduquer ? (Éducation Nationale, collectivités, partenaires techniques et financiers...)	49
Quelles stratégies éducatives par rapport au public adulte ?	51
Usages de l'eau, conflits, quelle médiation ?	53
Quelle place pour l'éducation à l'environnement... citoyenne ?	
Bilan et perspectives	55
Annexes	58
> Éléments de bibliographie conseillés par Mme Isabelle SAURON	59
> Extraits du diaporama de présentation de Mme Karine TISSOT	61
> Documents relatifs à l'Opération Grand Site	63
> Fiches extraites du document « Aux cours du Giffre »	71
> Documents relatifs à l'opération « Rhône, fleuve à suivre »	77
> Présentation de la campagne « Aqua, ça sert ? »	79
> Convention conclue entre l'Inspection Académique de la Haute-Savoie et le réseau Empreintes 74	82
> Liste et coordonnées des participants et intervenants des journées	84

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes et organismes qui ont contribué à la préparation et au bon déroulement de ces premières journées régionales de la pédagogie de l'eau.

> **Nos partenaires financiers :**

- la Région Rhône-Alpes
- la Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes
- l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse

> **Les intervenants présents au temps d'ouverture pour leurs présentations :**

- M. Pierre BRAND (Directeur du Service Environnement du Conseil Général de la Haute-Savoie)
- M. Robert POULIQUEN (Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports)
- M. Daniel RIVIÈRE (Chargé d'Études - Unité Planification de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, délégation Rhône-Alpes)
- Mme Karine TISSOT (Chargée de communication du Syndicat Mixte d'Aménagement des l'Arve et de ses Abords)

> **Les intervenants des ateliers d'immersion pour leurs compétences et disponibilité :**

- René AMOUDRUZ (ONF 74)
- Sylvain BERNIER (FRAPNA Haute-Savoie)
- Fabien BOUILLER (Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval)
- Martine GRIGNON (FRAPNA Haute-Savoie)
- Frank MIRAMAND (ASTERS)

> **Les intervenants des ateliers d'échanges et de réflexion pour leurs contributions :**

- Mathieu BENOIT-GONIN (FRAPNA Isère)
- Agnès DECOTTIGNIES (CPIE du Pays de Seyssel)
- Alexandra DE PAU (CCML)
- Bertrand FLACHAT (SYMIRA)
- Emilie GIRARD (Madeleine Environnement)
- Martine GRIGNON (FRAPNA Haute-Savoie)
- Jérôme HERVÉ (Centre Couleur Nature)
- François LACROIX (Pisciculture du Mont Blanc)
- Laurent LEPOUL (CPIE du Vercors)
- Fred MARTEIL (CILDEA)
- Karine TISSOT (SM3A)
- Michel VUARCHERE (Inspection Académique de Haute-Savoie)

> **L'ensemble des participantes et des participants à ces journées** pour leur venue, leurs interventions et leur envie d'échanger !

> **L'équipe du Village Vacances La Randonnée** pour son accueil chaleureux et sa disponibilité

> **Les membres de l'équipe d'organisation pour leur participation :**

- Jean-Michel BENNOUR (Madeleine Environnement)
- Jean-Paul BIESSY (Bise du Connest)
- Christophe CLAVEAU (MFR de Mondy)
- Sylvain DUFFARD (Réseau Empreintes 74)
- Stéphanie DUPONT et Sylvie PISLAR (FRAPNA Région)
- Aurore FÉRAL (URCPIE Rhône-Alpes)
- Martine GRIGNON (FRAPNA Haute-Savoie)
- Fred MARTEIL (CILDEA)
- Frank MIRAMAND (ASTERS)

PRÉSENTATION DES JOURNÉES

1. Le GRAINE Rhône-Alpes

Le réseau GRAINE est une structure horizontale, reliant des individus et structures, qui permet la mise en commun et l'échange d'informations, de moyens et de compétences au service de l'ensemble des membres du réseau.

Son objectif est de faire progresser l'éducation à l'environnement en Rhône-Alpes, notamment par la rencontre, les échanges, la circulation de l'information, la formation, la recherche et l'expérimentation pédagogique, et par le soutien aux acteurs de terrain de l'éducation à l'environnement.

Depuis juillet 1997, le GRAINE Rhône-Alpes revêt une forme associative (loi 1901).
Il regroupe aujourd'hui :

- > De nombreux **adhérents individuels** tels qu'enseignants, formateurs, animateurs, militants de l'éducation à l'environnement...
- > Une quarantaine d'**associations** régionales diverses sans but lucratif : associations de protection de la nature (FRAPNA, CORA, LPO) ; l'URCPIE ; associations d'Éducation Populaire (CÉMÉA, Léo Lagrange...) ; associations de développement local.
- > Des **collectivités locales** développant des activités de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement.
- > Des **entreprises** individuelles intervenant dans la création et la diffusion d'outils pédagogiques.
- > Des organismes de formation...

Le GRAINE Rhône-Alpes mène plusieurs actions :

- > **L'information sur l'éducation à l'environnement.**
Le réseau renseigne les acteurs éducatifs et toute personne intéressée.
Il édite la Lettre du GRAINE, bulletin de liaison et lieu d'expression, d'information et de réflexion. Il anime aussi un site Internet et participe à des manifestations publiques.
- > **La mise en place de journées d'échanges.**
Celles-ci sont organisées pour et par des acteurs de terrain, sur le principe du partage d'expériences et de coformation.
- > **L'animation de groupes de travail thématiques.**
Ces groupes sont ouverts à toute personne intéressée pour aller plus loin dans l'échange, la réflexion et l'action (*par exemple : la pédagogie de l'eau, des déchets ou du jardin, l'emploi et la formation, ...*).
- > **L'organisation des Rencontres Rhône-Alpes de l'éducation à l'environnement.**
Destinées à l'échange de pratiques et d'expériences, elles constituent depuis 1995 un des temps forts de la vie du réseau pour tisser des liens et mener une réflexion collective sur un thème particulier.
- > **La mutualisation des ressources.**
Le GRAINE Rhône-Alpes assure l'élaboration d'inventaires d'outils, d'acteurs, et de savoirs-faire, ainsi que la réalisation pour la Région Rhône-Alpes du guide régional des acteurs de l'éducation à l'environnement.
- > **La formation à la pédagogie de l'environnement.**
Le réseau organise des formations aux programmes pédagogiques, en particulier, Rouletaboule (thème des déchets) et Ricochets (thème de l'eau). Il édite et diffuse également un calendrier régional des formations en éducation à l'environnement.

- > **La valorisation et la représentation du secteur.**
Le GRAINE Rhône-Alpes agit pour la reconnaissance des métiers de l'éducation à l'environnement et la prise en compte des spécificités du secteur par les différents partenaires concernés.
- > **La relation avec d'autres réseaux.**
Le GRAINE Rhône-Alpes est en lien avec d'autres dynamiques de réseau : collectif régional «Jardin dans Tous Ses États», réseaux d'éducation à l'environnement d'autres régions, réseau national Ecole et Nature, Collectif Français pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable.

Ces actions sont soutenues par :

- > La DIREN Rhône-Alpes (Direction Régionale de l'Environnement).
- > La Région Rhône-Alpes.
- > L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.
- > Les Rectorats des Académies de Lyon et de Grenoble.
- > La Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sport.

2. Contexte

L'eau tient une place importante dans la problématique environnementale (qualité et quantité des eaux, risques naturels...) et dans les différents secteurs d'activités socio-économiques (production hydro-électrique, tourisme, agriculture, sports de pleine nature...)

Essentielle à la vie, l'eau est également une ressource naturelle, fragile et épuisable.

Il est donc indispensable de la protéger et de l'utiliser d'une manière raisonnée, notamment en suscitant des attitudes écocitoyennes à son égard, à travers des actions d'éducation à l'environnement.

Disposant d'un réseau hydrographique important et de nombreuses zones humides, la région Rhône-Alpes voit donc de nombreux acteurs mener des actions éducatives sur le thème de l'eau :

- > Éducateurs à l'environnement.
- > animateurs sportifs et socio-culturels.
- > Enseignants.
- > Pêcheurs.
- > Techniciens de collectivités et d'établissements publics.
- > Administrateurs de services étatiques décentralisés (Environnement, Jeunesse et Sports, Agriculture et Forêt, Education Nationale...).
- > Personnel des entreprises de distribution et de traitement de l'eau...

Afin de développer les échanges, la réflexion, la recherche et l'action en matière de pédagogie de l'eau, le GRAINE Rhône-Alpes, le réseau régional pour l'éducation à l'environnement, développe depuis plusieurs années une dynamique régionale autour du programme pédagogique Ricochets.

Pour cette année 2003, année internationale de l'eau douce, les acteurs du réseau GRAINE impliqués sur cette thématique et regroupés au sein de la commission EAU ont choisi d'aborder la relation « eau, pédagogie et territoire ».

Dans ce but, ils ont opté pour l'organisation des premières journées régionales de la pédagogie de l'eau, à l'automne 2003, avec pour objectif d'élargir leurs réflexions pédagogiques à l'ensemble des acteurs et partenaires de la région.

Pour cela, une équipe d'organisation s'est mise en place au sein du GRAINE Rhône-Alpes et elle a regroupé :

- > Jean-Michel BENNOUR (Madeleine Environnement).
- > Jean-Paul BIESSY (Bise du Connest).
- > Christophe CLAVEAU (MFR de Mondy).
- > Sylvain DUFFARD (Réseau Empreintes 74).
- > Stéphanie DUPONT et Sylvie PISLAR (FRAPNA Région).
- > Aurore FÉRAL (URCPIE Rhône-Alpes).
- > Martine GRIGNON (FRAPNA Haute-Savoie).
- > Fred MARTEIL (CILDEA).
- > Frank MIRAMAND (ASTERS).
- > Sandrine VAGNERON (GRAINE Rhône-Alpes).

3. Thème et problématique centrale

Adoptée par l'Union Européenne en 2000, la Directive « établissant un cadre pour la politique communautaire dans le domaine de l'eau » est fondée sur la gestion de l'eau par district hydrographique.

Ce texte, dit Directive-Cadre, a pour objectif général d'atteindre le bon état des milieux aquatiques en 2015.

Il préconise également dans son article 14 la participation active du public dans l'élaboration et la révision des plans de gestion mis en œuvre pour parvenir à ce bon état.

En France, la gestion de l'eau par bassin hydrographique est effective depuis 1964. Consacrée patrimoine commun de la nation en 1992, l'eau est l'objet à présent d'un système de planification et de gestion basé sur les SDAGE et les SAGE.

Des opérations territoriales contractualisées ont vu le jour, et tout particulièrement en Rhône-Alpes de nombreux contrats de rivière qui comportent des actions de communication et de sensibilisation, dans lesquelles peuvent s'impliquer des structures d'éducation à l'environnement.

Les questions de territoire et d'implication des citoyens dans la gestion concertée et locale de l'eau sont donc essentielles et plus que jamais d'actualité.

Dans cette problématique, l'éducation à l'environnement a toute sa place.

En effet, elle peut favoriser la transmission de savoirs, la prise de conscience des enjeux environnementaux liés à l'eau par tous les publics et l'émergence de gestes éco-citoyens, propices à la préservation des milieux aquatiques.

L'éducation à l'environnement permet également à chacun de mieux s'approprier son territoire de vie et d'établir avec lui de nouvelles relations (sociales, écologiques, imaginaires, rationnelles...) plus responsables et plus respectueuses.

Le citoyen-acteur pourra alors davantage s'impliquer dans la gestion de son territoire, et donc de la ressource en eau, dans une perspective de développement durable.

Aussi, afin de contribuer à une meilleure gestion de l'eau, nous proposons pendant ces journées régionales :

- > D'explorer les différentes pratiques d'éducation à l'environnement qui peuvent être menées par différents acteurs autour de la thématique eau sur un bassin versant.
- > De nous interroger sur la place, les objectifs et les pratiques des acteurs éducatifs dans la gestion de l'eau à l'échelle territoriale du bassin versant, notamment dans le cadre de procédures contractualisées.
- > D'appuyer cette réflexion sur des expériences et des pratiques menées autour de l'eau par des acteurs rhônalpins.

4. Objectifs spécifiques de la manifestation

4.1 Améliorer l'efficacité pédagogique des acteurs de l'éducation à l'environnement :

- > Permettre la co-formation des participants par l'échange de connaissances, de pratiques, d'outils et d'innovations entre les différents acteurs de l'éducation à l'environnement et acteurs de tous niveaux d'implication.
- > Renforcer la capacité des praticiens à assurer des animations intégrant la gestion concertée de l'eau et la diversité de ses usages en France.
- > Réfléchir sur les articulations possibles entre les procédures de contractualisation et les stratégies éducatives à mettre en oeuvre auprès des différents usagers de l'eau.
- > Renforcer la capacité des praticiens à mieux s'insérer dans des opérations contractualisées.

4.2 Valoriser les compétences, les projets et les outils pédagogiques des acteurs de terrain :

- > Identifier les ressources et activités des acteurs éducatifs rhônalpins.
- > Favoriser le rapprochement avec d'autres acteurs : institutionnels, décideurs...
- > Promouvoir et développer les partenariats.

4.3 Conforter la mise en réseau des acteurs régionaux intéressés par la pédagogie de l'eau

5. Site d'accueil

Pour répondre à la problématique centrale et aux différents objectifs cités ci-dessus, l'équipe d'organisation a choisi d'organiser ces journées régionales en Haute-Savoie.

La diversité des acteurs de ce territoire (Réseau Empreintes 74, réseau des animateurs des réserves naturelles de Haute-Savoie (ASTERS), réseau des Guides de Rivière, FRAPNA Haute-Savoie, CPIE du Pays de Seyssel, contrat de rivière de la Vallée de l'Arve...) nous a permis de nous appuyer sur des réalités de terrain multiples et différentes, à même d'enrichir au mieux les échanges de ces journées.

Le Réseau Empreintes 74, initié par le Conseil Général de Haute-Savoie, regroupe des acteurs du patrimoine naturel et culturel autour d'une éthique commune établie par une charte fondatrice. Il a pour vocation de promouvoir le territoire savoyard par le développement de démarches pédagogiques de qualité, cohérentes et efficaces de découverte de la nature et du patrimoine.

ASTERS (Agir pour la Sauvegarde des Territoires et des Espèces Remarquables ou Sensibles) est un conservatoire chargé de gérer et d'animer les 6 réserves naturelles du département.

Le réseau des guides de rivière, coordonné par l'URCPIE, est un réseau de 8 animateurs, médiateurs sur les cours d'eau, nouveau métier en Rhône-Alpes. 5 guides de rivière travaillent aujourd'hui sur les rivières de l'Arve, du Giffre, du Fier et de la Dranse en Haute-Savoie.

Créée en 1974, La FRAPNA Haute-Savoie a pour objectifs et champs d'activités : la défense et la protection des sites, la sauvegarde de l'environnement de Haute-Savoie ; l'application de la réglementation relative notamment au traitement des déchets et eaux usées ; le conseil auprès des communes et des administrations, le siège dans différentes commissions et les actions d'éducation à la nature et à l'environnement.

Principal cours d'eau de la Haute-Savoie (département dont il draine environ un tiers du territoire), l'Arve prend sa source dans le Massif du Mont Blanc (au Col de Balme, à 2121 m d'altitude) et va se jeter 107 kilomètres plus loin dans le Rhône à hauteur de Genève. Il croise sur son tracé une

trentaine de rivières et torrents affluents dont les plus importants sont le Bon Nant, le Giffre, le Borne et la Menoge.

L'Arve traverse une grande variété de paysages (gorges, cluses, zones humides, ...) dans cette vallée fortement urbanisée (pôles urbains de Chamonix, Sallanches, Cluses, Bonneville, Annemasse, ...), touristique (surtout sur son cours supérieur) et très industrielle (pôle international de l'industrie du décolletage).

La vallée de l'Arve, dont l'un de ses plus gros affluents est le Giffre, est une vallée qui s'est dotée d'un outil de gestion de l'eau : le contrat de rivière, le premier et le seul du département mis en place depuis plus de 10 ans. Ce contrat regroupe 33 communes uniquement dans la vallée de Chamonix à Annemasse. Ce contrat intègre la dimension « éducation à l'environnement » par la mise en place de campagne de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public.

La vallée du Giffre, dotée d'une charte paysagère intégrant les problématiques d'entretien et de gestion des cours d'eau, s'oriente progressivement vers la mise en place d'un contrat de rivière.

Notre regard s'est porté plus précisément sur cette vallée, précurseur dans une démarche de concertation sur la gestion de l'eau et réunissant un grand nombre d'acteurs et d'enjeux autour de l'eau.

6. Méthode et contenus

Afin d'atteindre les objectifs précédemment cités et de permettre aux participants de s'impliquer activement dans cette journée, l'équipe d'organisation a choisi d'adopter la méthodologie suivante :

- > Alternier le travail entre petits et grands groupes.
- > Proposer divers types d'ateliers (immersion, échanges et réflexion).
- > Organiser un forum pédagogique.

Les journées se sont déroulées suivant le programme figurant ci-après et comportant les différents temps suivants :

6.1 Une table-ronde sur la gestion de l'eau et l'éducation à l'environnement

Ce temps de travail a été programmé afin d'aborder de façon globale, et par les regards croisés des différents intervenants, la place occupée par l'éducation à l'environnement dans la gestion concertée de l'eau, mais aussi d'explorer les différents enjeux relatifs à la médiation et la diffusion d'informations auprès de différents publics.

6.2 Des ateliers d'immersion :

Les participants en petits groupes sont allés à la rencontre avec le pays, des personnes et des expériences locales qui ont déclenché réactions et questionnements sur la thématique générale de la manifestation.

Ce premier temps a permis aux participants de s'imprégner de la problématique locale et de préparer les ateliers d'échanges et de réflexion.

6.3 Des ateliers d'échanges :

Un ou plusieurs participant(s), oeuvrant sur la région Rhône-Alpes, ont présenté une expérience vécue, le groupe en a discuté et l'a enrichi par ses apports.

6.4 Des ateliers de réflexion :

Un groupe a échangé et énoncé à partir de ses réflexions, des propositions concrètes, fiches pratiques et méthodologiques, supports d'évaluation, etc.

6.4 Un forum pédagogique :

Les participants ont présenté les outils pédagogiques, ouvrages et publications qu'ils utilisent lors de leurs interventions.

6.6 Une soirée contes :

Elle a été assurée par Isabelle SAURON, conteuse professionnelle. Elle a permis aux participants de s'immerger dans les contes et légendes savoyards et internationaux sur l'eau.
(voir annexe n°1, page 59)

6.7 Le Bar à eaux :

Les participants étaient invités à amener avec eux une bouteille d'eau minérale provenant de leur territoire d'origine, ou le cas échéant, une bouteille remplie avec l'eau issue de leur robinet afin de goûter et passer un moment de partage et de convivialité lors du « Bar à Eaux »

7. Programme

5 NOVEMBRE 2003	6 NOVEMBRE 2003
9h : Accueil 9h30 : Présentation des 2 journées 9h45 : Temps d'ouverture et table ronde 11h30 : Apéritif institutionnel Départ des ateliers d'immersion	8h : Petit déjeuner 8h45 : Ateliers d'échanges 11h15 : Ateliers de réflexion
Pique-nique	12h30 : Repas
14h : Ateliers d'immersion 17h : Retour des ateliers d'immersion Installation du forum pédagogique 18h : Restitution des ateliers d'immersion 19h : Bar à eaux Forum pédagogique	14h : Ateliers de réflexion (suite) 14h30 : Restitution des ateliers de réflexion 15h30 : Bilan 16h30 : Fin des journées
20h15 : Repas	
21h00 : Soirée contes sur l'eau avec Isabelle SAURON <i>(contes et légendes savoyards et internationaux sur l'eau)</i> 22h30 : Soirée conviviale Poursuite du forum pédagogique	

TEMPS D'OUVERTURE : GESTION DE L'EAU ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Après une introduction et une présentation des journées régionales, Fred MARTEIL, Président du GRAINE Rhône-Alpes, revient sur le temps d'ouverture.

Il rappelle que de nombreux acteurs institutionnels de la gestion de l'eau (collectivités locales et territoriales, établissements publics et services étatiques) ont été conviés à intervenir, afin de traiter de la problématique « Gestion de l'Eau et éducation à l'environnement »,

Pour permettre aux invités de cibler au mieux les attentes des participants et de prendre part à ce temps d'ouverture, une trame d'intervention, représentée par la liste de questions ci-dessous, a été proposée :

1. Quels sont les rôles et compétences de votre structure dans la mise en application de la loi sur l'eau ?
2. Quelles sont les actions menées ou soutenues par vos services, afin d'informer et de sensibiliser les élus locaux, les citoyens, les usagers de l'eau ...pour protéger et gérer durablement la ressource en eau ?
3. Quels sont les messages que veut faire passer votre structure en matière de gestion et de protection de l'eau ? (*par exemple en matière de prévention des pollutions des nappes phréatiques, des risques naturels...*)
A destination de quel public ?
4. Quels sont les outils que vous avez à votre disposition pour mettre en oeuvre des actions d'information, d'éducation et de concertation ?

Intervenants :

M. Daniel RIVIÈRE	Chargé d'Études - Unité Planification Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, délégation Rhône-Alpes
M. Pierre BRAND	Directeur du Service Environnement Conseil Général de la Haute-Savoie
Mme Karine TISSOT	Chargée de communication Syndicat Mixte d'Aménagement des l'Arve et de ses Abords

Personnes excusées :

M. Serge ALEXIS	Directeur Régional de la DIREN Rhône- Alpes
Mme Annie DURDILLY	Chargée de la Vie Associative DIREN Rhône-Alpes
Mme Anne-Marie COMPARINI	Présidente du Conseil Régional
M. Éric FOURNIER	Vice-Président délégué aux transports, aux communications et aux nouvelles technologies de l'information Adjoint au Maire de Chamonix
Mme Anne REVEYRAND	Responsable de la cellule communication Direction de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement et de l'énergie Région Rhône-Alpes
Mme Muriel PINOIT	Chargée de mission Direction de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement et de l'énergie Région Rhône-Alpes
Mme Anne-Lise HOUDANT	Coordinatrice Mission Inter-services de l'Eau (MISE) de la Haute-Savoie
M. Guy CHAVANNE	Président du SIVOM du Haut-Giffre
M. Georges MORAND	Maire de la commune de Sallanches

1. Intervention de Daniel RIVIERE

Daniel RIVIERE présente l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, qui est un établissement public, placé sous tutelles des Ministères de l'Ecologie et des Finances, qui possède une autonomie financière grâce à des redevances.

Le 8^{ème} programme de l'Agence a été élaboré en 2003 et s'étend jusqu'en 2006.

Il voit la disparition de certaines aides, la bonification des enveloppes allouées aux contrats et aux projets et le développement de la communication.

L'exemple en sont les défis territoriaux (au nombre de 30 en 2003) qui peuvent s'intégrer à une procédure contractualisée ou non. Ils consistent sur un milieu donné, à définir plusieurs enjeux prioritaires. Ceux-ci vont bénéficier d'aides majorées pour une durée définie (2 ou 3 ans), afin de gagner en efficacité.

La politique contractuelle (contrat de rivière, contrat de branche) voit sa mise en place simplifiée et la contractualisation de certains dossiers avec des Conseils Généraux.

Pour ce 8^{ème} programme, les redevances n'ont pas été augmentées. Son budget a connu une baisse par rapport au précédent pour atteindre deux milliards d'euros.

Il existe aujourd'hui plus d'une trentaine de directives européennes qui traitent de l'eau avec une approche sectorielle. La Directive Cadre Européenne cible davantage et vise la gestion et la protection des milieux aquatiques.

Elle prévoit pour l'année 2015 l'atteinte d'un « bon état » qualitatif pour un milieu aquatique.

Le bassin Rhône Méditerranée Corse sera découpé en grandes masses d'eau; pour lesquelles des objectifs seront définis (critères écologiques, chimiques,...)

La participation des différents acteurs est également requise et il s'agira pour l'Agence de trouver des relais.

D'ici fin 2004, un état des lieux du Bassin sera dressé et permettra de mettre à jour des pressions et des enjeux sur les masses d'eau.

Concernant les contrats de rivière, il en existe beaucoup en Rhône-Alpes et la Région fournit des subventions, tout comme l'Agence de l'Eau, aux postes de techniciens et aux travaux réalisés dans le cadre de procédures contractualisées.

Concernant l'éducation à l'environnement, la délégation à la communication s'assure de l'édition de plaquettes, de posters... Au niveau de chaque délégation régionale existent des référents plus proches du terrain qui traitent les dossiers de demande des associations.

Les actions d'animation et d'éducation à l'environnement peuvent s'inscrire dans le cadre des contrats de rivière (volet C : animation), et plus généralement hors contrats de bassin et sont subventionnées jusqu'à hauteur de 50%.

Suite à l'intervention de M. RIVIERE, les questions suivantes sont posées par les participants.

- > quelle pérennisation des emplois jeunes cofinancés par l'Agence de l'Eau ?

Dans le cadre des emplois jeunes créés autour de l'eau, l'Agence a apporté une aide complémentaire à celle de l'Etat pendant cinq ans.

Pour faire suite à ce dispositif, l'Agence interviendra par des aides aux actions (et non plus au poste) pour des projets traitant de l'animation, l'éducation à l'environnement, la gestion et la protection des milieux aquatiques.

Les structures ont également l'opportunité, quand elles le peuvent, d'orienter leurs postes vers des postes encore aidés par l'Agence (comme les techniciens de rivière dans le cadre des contrats de rivière par exemple).

- > que se passe t'il quand un contrat de rivière se termine ?

Il s'agit de poursuivre le contrat ou de mettre en place un SAGE. L'important est de garder la structure qui gérait le Bassin Versant ainsi que son personnel (techniciens, chargés de mission) pour poursuivre la bonne gestion de la rivière.

2. Intervention de Pierre BRAND

Pierre BRAND commence son intervention en soulignant l'omniprésence de l'eau dans le département de la Haute-Savoie.

IL présente ensuite le Conseil Général qui est une assemblée qui gère les affaires du département dans le cadre de la loi qui définit ses domaines de compétence.

Ces derniers concernent pour 90% :

- > Les routes départementales
- > Les collèges et leurs équipements
- > La solidarité

D'autres domaines de compétence sont attribués au Conseil Général, comme la gestion des espaces naturels depuis 15-20 ans.

C'est à travers cette compétence que les problématiques d'éducation à l'environnement peuvent être abordées.

Le Département est parti du constat que de nombreuses structures accueillent des jeunes et de des groupes. Le Conseil Général a choisi de soutenir le Réseau Empreintes 74 qui regroupe plusieurs structures, dont les réserves naturelles. Ce réseau développe des actions communes et il a édité en 2001, un Passeport Nature et Patrimoines à l'attention des enseignants et du milieu scolaire.

Présentations de structures et propositions pédagogiques en fonction de différents thèmes (paysage, forêt, eau, faune, flore, patrimoine rural et agriculture) y sont consultables.

Le Conseil Général intervient également en aidant à la conception d'outils pédagogiques et à la rédaction d'un outil de découverte de la rivière (pour le Giffre et les Usses).

Le Conseil Général a aussi édité une cassette vidéo « Les acteurs de l'eau en Haute-Savoie » qui est diffusé gratuitement auprès des collégiens et les lycéens. Ce support permet de présenter les différents acteurs de la gestion de l'eau en Haute-Savoie, les métiers de l'eau et des aspects plus pratiques comme le prix de tarification de l'eau.

Enfin, le Conseil Général prend en charge l'impression de la revue « Nature et Patrimoine en Pays de Savoie ».

Concernant l'eau, le Conseil Général se penche sur les besoins quantitatifs et qualitatifs en eau potable. Il s'intéresse également aux besoins en eau des milieux naturels et ceux nécessaires aux différentes activités sociales et économiques (agriculture, électricité...).

L'enjeu qui existe autour de l'eau est celui de la vie en société et de la conciliation des différents usages.

La problématique de la distribution et du traitement de l'eau est très importante pendant les périodes d'étiage. En effet, elles correspondent aux périodes où la population touristique est très présente, entraînant ainsi des interrogations sur le prix de l'eau et la notion de solidarité, même si la taxe de séjour peut contribuer à payer les installations d'épuration.

Enfin, Pierre BRAND termine son intervention sur la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles. Cette contribution, prélevée sur les constructions immobilières, permet de financer des actions de création, d'entretien et de protection d'alpages, d'espaces de randonnée, de zones humides, de bord de lacs, de zones d'intérêt paysager et des actions de sensibilisation à l'environnement.

3. Intervention de Karine TISSOT

Karine TISSOT présente tout d'abord l'Arve qui est la principale rivière de Haute-Savoie. Elle s'étend sur 107 km du Mont-Blanc au Rhône (voir annexe n°2, page 61).

Le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords) regroupe près d'une quarantaine de communes, dont les 26 communes riveraines de l'Arve.

Le contrat de rivière Arve a été signé en 1995 pour une durée de 10 ans et un budget de 122 millions d'euros. Il n'a été conclu que sur la rivière Arve, mais il existe la volonté de l'élargir à l'ensemble du bassin versant.

Ce contrat de rivière comporte trois volets :

- > Volet A : Assainissement
- > Volet B : Aménagement
- > Volet C : Dépollution industrielle

et cinq objectifs :

- > Lutter contre la pollution
- > Préserver des espaces de liberté pour la rivière
- > Donner un accès à la rivière et valoriser les berges Mettre en place une structure d'entretien des ouvrages
- > Sensibiliser la population à la bonne gestion de son patrimoine naturel

Concernant ce dernier objectif, le SM3A mène plusieurs actions :

- > L'information et communication (programme annuel, actions et outils comme des brochures et des plaquettes...)
- > L'éducation à l'environnement avec un programme d'interventions scolaires (primaires, collèges)
- > Le public adulte reste difficile à toucher, mais des expositions, des journées thématiques sur l'Arve, et le site Internet sont des axes de réflexion

Les partenaires du SM3A sont :

- > EDF pour des interventions (scolaires et grand public) sur les risques hydrauliques
- > Des relais auprès des communes membres du contrat de Rivière
- > La FRAPNA Haute-Savoie dans le cadre d'une convention de partenariat pour un programme annuel d'animation (il s'agit d'externaliser les animations aux associations)

Les enjeux futurs du contrat de rivière :

- > Le passage à l'échelle du bassin versant (avec un SAGE) pour une gestion globale et cohérente de la rivière
- > De nouvelles connaissances et l'émergence de nouveaux enjeux sur le bassin, comme la gestion des matériaux solides, la quantité et la qualité de la ressource souterraine et le prix de l'eau (consommation et gestion) qui impliquent une intervention auprès de la population

En fin de table-ronde, la parole est donnée à **M. Robert POULIQUEN**, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Il souligne l'importance de la thématique eau et regrette que peu d'actions soient entreprises en matière d'environnement dans les centres de vacances. Aussi, il est primordial de former des animateurs car il existe un déficit considérable dans les équipes éducatives dans les centres de vacances.

Il évoque également l'organisme Haute-Savoie Junior qui aide à la promotion de classes transplantées.

Pour tout renseignement complémentaire sur les éléments apportés par les trois intervenants, nous vous invitons à les contacter aux coordonnées figurant dans l'annexe n°8, page 84.

Vous pouvez également consulter les sites Internet suivants :

www.eaurmc.fr

www.cg74.fr

www.riviere-arve.org

LES ATELIERS D'IMMERSION

N°	Titre	Problématique	Intervenant et lieu
1	Usages et traitement de l'eau	Visite d'une installation EDF Exemples d'actions pédagogiques, Partenariat engagé entre une association et des partenaires techniques	Martine GRIGNON, animatrice nature à la FRAPNA Haute- Savoie Centrale de Pressy
2	Club nature et eau	Observation d'un public (Les Lézards Malicieux, le club Connaître et Protéger la Nature de Sixt-Fer-à-Cheval) en situation d'animation sur une thématique eau dans le cadre d'une activité de loisir	Frank MIRAMAND, animateur nature de la réserve naturelle Sixt-Fer-à-Cheval Maison de la Réserve
3	Exposition sur l'eau - Opération Grand Site	Accueil du public et aménagement d'un site difficile à maîtriser, le Cirque du Fer à Cheval. Visite d'une exposition présentée dans le cadre de cette opération « Si les torrents pouvaient nous dire... »	Fabien BOUILLER, chargé de mission de l'O.G.S. Abbaye de Sixt et Cirque du Fer à Cheval
4	Découverte de la forêt de protection de Flaine	Présentation par un technicien de l'ONF des travaux réalisés sur la station de Flaine (1600 m), dans le cadre de la gestion des risques d'avalanche	René AMOUDRUZ, Technicien ONF 74 (les Carroz d'Araches) Flaine
5	Lecture paysagère de l'Arve	Temps d'animation Présentation du partenariat mené avec le SM3A	Sylvain BERNIER animateur nature à la FRAPNA Haute- Savoie

ATELIER D'IMMERSION : USAGES ET TRAITEMENT DE L'EAU (CENTRALE DE PRESSY)

Animatrice

Martine GRIGNON	FRAPNA Haute-Savoie
-----------------	---------------------

Intervenants

Xavier HERVÉ	EDF
Jacques CODA	EDF

Participants

Martine ANTONETTI	SEPR
Jean-Paul CLAIRET	SEPR
Fanny COUTURIEUX	Individuelle
Rémy FRANCOIS	L'Eau qui bruit
Marie-Pénélope GUILLET	SI Pays Côte et Medon
Françoise ROCHE	SEPR

1. Présentation d'EDF

Le groupe d'exploitation hydroélectrique, qui est le site d'accueil, est resitué dans l'organigramme d'EDF. Ses missions sont précisées : il s'agit de produire de l'électricité au moindre coût, de produire une électricité sûre et de faire accepter cette production dans le tissu local.

L'hydroélectricité représente 15 % de la production de l'électricité produite en France et en Haute-Savoie, elle permet de satisfaire 1/3 de la consommation.

2. Le partenariat EDF/FRAPNA Haute-Savoie

A la suite de l'accident du DRAC en 1995, la FRAPNA constate qu'il n'y a plus de sécurité et décide de créer un classeur sécurité en animation nature, puis s'en inspire pour créer des fiches de sites en partenariat avec EDF.

Elle se met donc en relation avec différents partenaires dont EDF et la protection civile, l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports pour valider la sécurité des sites. Après des lâchers d'eau pour vérification et l'examen des cas de dangers potentiels, les animations scolaires reprennent.

Des fiches info sites concernent 13 rivières dans toute la Haute-Savoie. Elles comprennent :

- > Des consignes pour que la sortie se passe en sécurité
- > Le plan du site
- > Des éléments de préparation des sorties à savoir des caractéristiques sur la rivière, les périodes favorables aux sorties, les dangers particuliers et les lieux de repli.
- > Les thèmes d'animations pédagogiques possibles sur le site

Les animations peuvent donc se dérouler en toute sécurité sur ces sites dans la mesure où l'on respecte les consignes de sécurité indiquées sur celles-ci.

Cependant, EDF ne contrôle pas toujours le débit de l'eau et il réside toujours des dangers imprévisibles (par exemple en cas d'orage).

3. Visite de la centrale

Elle a permis la connaissance des différentes parties de la centrale et s'est terminée par la salle des commandes.

ATELIER D'IMMERSION : CLUB NATURE ET EAU (Réserve Naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval)

Intervenant

Frank MIRAMAND	ASTERS
----------------	--------

Participants

Élisabeth BOULU-GAUTHIER	Fédération de Pêche du Rhône
Nathalie CLOS	SEPR
Alexandra DE PAU	CCML
Émilie GIRARD	Madeleine Environnement
Cécile GUERIN	Amis de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours
Maryline HORVILLE	Association Côte et Jeunes
Brigitte MIRON	BREL
Gaël RAPIN	IMNE
Olivier ROLLET	IMNE

Cet atelier se déroule dans un contexte particulier car il consiste en une animation avec un public : « Les lézards malicieux » du village de Sixt.

L'expérience fut courte au niveau de l'animation en elle même et les participants n'ont pas eu le temps pas le temps d'échanger sur le fond et la pédagogie (perte de temps au niveau des déplacements). Il est supposé que l'animation habituelle est plus longue.

Le groupe est très dynamique, mixte et disparate au niveau des tranches d'âge. Les enfants s'engagent dans cette activité à l'année et sont vraiment très à l'aise.

L'animation autour du thème de la chaîne alimentaire dans un milieu aquatique est présentée aux enfants de façon ludique. Elle fait suite à une intervention sur la chaîne alimentaire en alpage.

Le Club Nature ne représente pas la même contrainte qu'une animation avec un public scolaire au niveau du programme. Il existe la possibilité de faire choisir aux enfants les thèmes qu'ils souhaitent aborder.

C'est le choix de l'animateur de donner beaucoup d'autonomie aux enfants. Ils sont informés des contraintes au niveau de la sécurité.

Cette animation nous a interrogé sur les points suivants :

- > Utilisation de toute la potentialité d'un site,
- > Rôle de médiateur de l'enfant vis à vis des parents,
- > Comment amener son animation de façon participative
- > Sécurité avec un groupe d'enfants
- > Gestion de groupe lorsqu'il est disparate

ATELIER D'IMMERSION : EXPOSITION SUR L'EAU – Opération Grand Site (Abbaye de Sixt et cirque du Fer-à-Cheval)

Intervenant

Fabien BOUILLER	Opération Grand Site
-----------------	----------------------

Participants

Nathalie CERQUEIRA	SEPR
Vincent CONVERT	SEPR
Yvan CURTET	Individuel
Rosanna FELELLA	Individuelle
Aurore FERAL	URCPIE Rhône-Alpes
Bertrand FLACHAT	SYMIRA
Ludovic IMBERDIS	Parc National de la Vanoise
Nicolas LE MEHAUTÉ	Syndicat du Pays de Maurienne
Catherine PETIT	Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain
Frédéric VILLAUMÉ	GRAINE Rhône-Alpes

Cette visite est conduite par Fabien BOUILLER, chargé de mission embauché par la commune de Sixt-Fer-à-Cheval.

Sa mission est de mettre en œuvre l'opération Grand site sur sa commune (voir annexe n°3, page 63).

Les objectifs de cette opération sont :

- > De préserver un site naturel et patrimonial remarquable mais surfréquenté
- > D'améliorer les retombées économiques pour la commune

Les moyens :

- > Implication financière très importante du Conseil Général pour le rachat de l'abbaye
- > Mise en place d'une exposition « Si les torrents pouvaient nous dire » (56 000 €) financée par la Région, le Conseil Général de la Haute-Savoie, l'Etat, EDF et la commune

Contenu : visite libre et gratuite composée d'un film et de six bornes retraçant l'histoire de la vallée avec les contraintes majeures liées aux crues et aux glissements de terrain.

Visite de terrain : le cirque du Fer à Cheval

Des gros aménagements sont réalisés ou envisagés (parking) pour faire face à la surfréquentation estivale. Un problème majeur est apparu : un glissement de terrain a isolé le site et a retardé le déroulement de l'opération Grand Site.

Enjeux économiques : Les parkings payants (fermés cet été) et les campings.

Problématique : Comment faire du développement durable dans un grand site avec des moyens limités et des risques naturels ?

Perspectives :

- > Un désengagement progressif de l'Etat qui compromet l'opération Grand Site
- > Communiquer autour de l'abbaye et de son exposition pour atteindre leurs objectifs de fréquentation
- > Améliorer la desserte du site du cirque du fer à cheval

Mots-clés retenus par les participants pour définir cet atelier : risque – tourisme - patrimoine

ATELIER D'IMMERSION : **DECOUVERTE DE LA FORÊT DE PROTECTION DE FLAINE (Flaine)**

Animateurs

Christophe CLAVEAU	MFR de Mondy
Fred MARTEIL	CILDEA

Intervenant

René AMOUDRUZ	ONF Haute-Savoie
---------------	------------------

Participants

Christophe APPERTET	SEPR
Mathieu BENOIT-GONIN	FRAPNA Isère
Julie DUSSERT	Syndicat Mixte des Monts d'Or
Edwige FOURNET-FAYARD	Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac d'Aiguebelette
Pierre FREY	Association Patrimoine Thônes et Culture
Jérôme HERVÉ	Centre Couleur Nature
Carole MATTEL	Association des Amis de la Réserve Naturelle des Contamines
Anne-Laure PLISSON	ASTERS

L'ONF gère une parcelle forestière à risque à cheval sur les communes d'Arraches et Magland. Le risque majeur existant est l'avalanche et les couloirs d'avalanche dominant la station de Flaine.

Déroulement de l'atelier :

Après une lecture du site depuis le col de Pierre Carré, les participants vont progresser sur le site jusqu'au bas de la station.

La forêt de protection est composée de trois parties :

- > En haut de la pente, existe une futaie jardinée (épicéa) puis en descendant une plantation régulière et parsemée en tâche (avec des pins hugo, des pins cambro et des mélèzes)
- > Ces deux ensembles végétaux font fonction des pares-avalanches.
- > En bas de la pente se trouve une futaie jardinée et régulière d'épicéa avant la station.

Les participants prennent connaissance de l'évolution historique d'un paysage de montagne. La création de la station (en 1960) et des événements catastrophes comme l'avalanche de Val d'Isère en 1970 ont entraîné une reconsidération des risques majeurs liés à la neige (eau solide). Le versant à risque dominant la station de Flaine a subi des interventions dès 1978 pour limiter l'ensemble des risques.

La vue d'ensemble sur le versant permet de bien observer les cheminements de la neige et de l'eau, et par conséquent des couloirs à risques.

La gestion du versant s'inscrit dans la durée et dans un PER : plan d'évaluation des risques.

Au départ, ces interventions ont pu se mettre en place suite à des constats d'observation et d'analyse.

Les moyens mis en œuvre, c'est à dire le plan de gestion, est mis en place par le syndicat mixte d'exploitation de la station et de l'ONF.

Actions réalisées :

- > Le jardinage des futaies
- > Installation de filets et de râteliers pares-avalanches
- > Plantation d'espèces diverses pour permettre la recolonisation du milieu par des arbres de différentes classes d'âge (futaie jardinée)

De nombreuses techniques relevant du génie écologique ont été utilisées.

Les enjeux sont multiples :

- > Protéger des personnes
- > Permettre le développement économique de la station

On mesure là, la dynamique liée à la fièvre de l'or blanc.

Cela reste une aberration que d'aller construire une station dans ce site, seulement pour augmenter le nombre de lits et faire du développement économique.

Cet atelier nous a montré comment des mesures environnementales sont utilisées comme pansement sur des plaies profondes.

Deux entrées peuvent être envisagées pour les éducateurs à l'environnement :

- > Lecture de paysage avec comme thématique la prévention des risques majeurs liés à l'eau
- > La réalisation d'une maquette illustrant les risques.

Mots-clés retenus par les participants pour définir cet atelier :
forêt de protection – plans d'évaluation des risques - avalanche

ATELIER D'IMMERSION : LECTURE PAYSAGÈRE DE L'ARVE (au château de Faucigny)

Intervenant

Sylvain BERNIER	FRAPNA Haute-Savoie
-----------------	---------------------

Participants

Jean-Michel BENNOUR	Madeleine Environnement
Emmanuelle BLANCHARD	Naturama
Eric BRUN	Association Patrimoine Thônes et Culture
Christophe DARPHEUIL	Naturama
Nathalie DUBOIS	Maison des Isles du Rhône
Stéphanie DUPONT	FRAPNA Région
Adeline GAILLOT	Centre d'Élevage de Poisy
Laurent LE POUL	CPIE Vercors
Elise LIDOINE	SMIRIL
Nicolas SOUVIGNET	Comité Gère Vivante

Il s'agissait de présenter une séquence d'animation telle qu'elle est menée par la FRAPNA à partir du point de vue du Château de Faucigny. Pour ce faire, les participants ont été mis en situation d'animation :

Déroulement :

1. Définition du paysage (perception d'une étendue d'espace depuis un point d'observation)
2. Prise de contact avec le site : ici la prise de contact se fait « en aveugle », les yeux bandés afin de mettre en valeur les paysages : sonore (routes, autoroutes, carrières), sensoriel (perception du vent, de l'ensoleillement), olfactif ...
3. Restitution par le groupe des éléments perçus (vocabulaire, dessin imaginé du paysage perçu)
4. Topo. sur la lecture d'une carte et son orientation par rapport au site
5. Rapide présentation de l'histoire de la vallée de l'Arve (glaciations, échanges commerciaux entre les duchés ...)
6. Suivi d'un questionnaire permettant de focaliser l'attention des participants sur des points particuliers : urbanisation, agriculture, dynamique des rivières ... de très nombreux approfondissements étant possibles à partir d'une telle lecture.

Les questions liées au thème des journées « Eau et territoire » proposées par les participants sont :

- > À partir de la lecture de paysage, comment étendre la lecture de paysage à d'autres problématiques ? quelles solutions ?
- > Quels autres outils utiliser lors de la lecture de paysage ?
Jumelles et longues vues, bâton d'observation, dessins, schémas ...
- > Les débats liés à la question de l'aménagement du territoire

LE FORUM PÉDAGOGIQUE

Les participants présentent les outils pédagogiques, ouvrages et publications qu'ils utilisent lors de leurs interventions.

Les structures ayant tenu un stand au forum sont les suivantes :

- > CPIE du Vercors
- > FRAPNA Haute-Savoie
- > FRAPNA Région
- > GRAINE Rhône-Alpes
- > Madeleine Environnement
- > Maison des Isles du Rhône
- > NATURAMA

Parmi les outils et supports présentés et utilisés, nous pouvons citer :

- > « Le Jeu de l'Eau » et « La Rivière m'a dit »
(disponibles auprès de la FRAPNA Région)
- > Le programme pédagogique « Ricochets »
(disponible auprès du Réseau École et Nature)
- > Des ouvrages :
 - « Guide pratique d'éducation à l'environnement »
 - « Fonctionner en réseau »
 - « Éduquer à l'environnement : un métier »
(disponibles auprès de la GRAINE Rhône-Alpes)
- > Les outils pédagogiques créés par l'association Madeleine Environnement
- > Les plaquettes de présentation des associations et de leurs activités
- > La plaquette « L'environnement naturellement » de la Région Rhône-Alpes
- > Le rapport d'activité 2002 de la DIREN Rhône-Alpes
- > Les documentations de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse :
 - « 2003-2006 : 8^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse »
 - « 8^{ème} programme (2003-2006) : guide pratique des aides & redevances 2003 »
- > Les documentations de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne :
 - Le cahier pédagogique n°1 : le milieu naturel en eau douce
 - Le cahier pédagogique n°2 : la pollution et l'épuration de l'eau
 - Le cahier pédagogique n°3 : l'alimentation en eau potable
 - Le cahier pédagogique n°4 : à la découverte des eaux souterraines
 - Le livret relatif à l'exposition « Derrière mon robinet coule une rivière »
- > La cassette vidéo « Les acteurs de l'eau en Haute-Savoie »
(disponible auprès du Conseil Général de la Haute-Savoie)

LES ATELIERS D'ÉCHANGES

N°	Titre	Problématique	Intervenant
1	Activités de sensibilisation menées avec « la rivière m'a dit » et contrats de rivière	présentation des actions assurées et des partenariats menés dans le cadre d'autres contrats de rivière	Mathieu BENOIT-GONIN animateur FRAPNA Isère
2	Des fiches pédagogiques pour le Giffre	réalisation de fiches pédagogiques pour le Giffre à destination des enseignants en réponse à une demande du Conseil Général Haute-Savoie	Martine GRIGNON animatrice nature à la FRAPNA Haute-Savoie
3	Opération de sensibilisation « Le Rhône, fleuve à suivre ... »	Présentation d'une action de sensibilisation mise en place à Seyssel dans le cadre de l'opération régionale « Le Rhône, fleuve à suivre », coordonnée par la FRAPNA Région, à l'attention d'un public familial	Agnès DECOTTIGNIES directrice du CPIE du Pays de Seyssel
4	Vercors, eau pure	Approches croisées, imaginaire et scientifique. 2 expériences concrètes d'animations pour des cycles 3. Comment concilier Land Art, écriture, géographie, indices biotiques, jeu de rôle, écocitoyenneté et vélo ?	Laurent LEPOUL animateur du CPIE du Vercors
5	« L'eau, Aqua ça sert ? »	Présentation de la campagne de sensibilisation régionale sur les usages de l'eau, mise en œuvre par le réseau des guides de rivière et coordonnée par l'URCPIE Rhône-Alpes, pour le public scolaire primaire	Karine TISSOT guide de rivière (SM3A)
6	Actions pédagogiques et contrats de rivières	Ricochets et contrats de rivière. Exemples d'actions menées avec des 5èmes (IDD) et des BTSA	Fred MARTEIL, éducateur environnement, CILDEA
7	Animation "gestes citoyens pour économiser et préserver les ressources en eau"	Animations mises en œuvre dans le cadre d'un projet global	Alexandra DE PAU, chargée de mission nature contrat de rivière Brévenne Turdine
8	« Ma rivière, le Jarnossin »	Présentation d'une action de sensibilisation auprès des écoles du bassin versant du Jarnossin. Présentation des interventions, des outils pédagogiques utilisés et de la restitution finale	Emilie GIRARD, animatrice environnement Madeleine Environnement
9	Animation sur la neige/l'Eau et l'Art/Les bruits de l'Eau	Exemples d'activités	Jérôme HERVE, animateur environnement Centre Couleur Nature
10	La Pisciculture du Mont-Blanc	Comment concilier une activité de production piscicole et l'accueil et la sensibilisation des publics ?	M. François LACROIX

ATELIER D'ÉCHANGES : ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION MENÉES AVEC « LA RIVIÈRE M'A DIT » ET CONTRATS DE RIVIÈRE

Intervenant

Mathieu BENOIT-GONIN	FRAPNA Isère
----------------------	--------------

Participants

Emmanuelle BLANCHARD	Naturama
Yvan CURTET	Individuel
Stéphanie DUPONT	FRAPNA Région
Julie DUSSERT	Syndicat Mixte des Monts d'Or
Marie-Pénélope GUILLET	SI Pays Côte et Medon
Maryline HORVILLE	Association Côte et Jeunes
Gaël RAPIN	IMNE
Olivier ROLLET	IMNE

Mathieu fait tout d'abord une présentation de l'outil « La rivière m'a dit » et de la campagne pédagogique.

Il évoque ensuite les deux contrats de rivière Guiers et Paladru-Fure, dans le cadre desquels il intervient. Le premier contrat Guiers fait l'objet d'une convention entre le SIAGA et la FRAPNA et précise l'utilisation de l'outil « La rivière m'a dit ».

Le contrat Paladru-Fure permet la mise en œuvre de quatre animations sur la base de la rivière m'a dit, d'une visite d'une pisciculture et d'un aquapôle.

Dans les deux cas, Mathieu insiste sur le rôle de la restitution. Celle-ci fait appel à différents types de savoirs et procure du plaisir, un partage et une prise de conscience. La restitution a donc une fonction sociale, en mettant l'accent sur une problématique environnementale.

Cette restitution est incluse dans la campagne nationale puisque qu'elle a notamment comme objectifs de mettre en ligne les travaux des enfants (Internet) et l'édition d'un journal. Ces deux supports permettent de souligner la restitution et surtout de mieux appréhender la notion de bassin versant.

Il détaille ensuite la trame type d'une animation auprès de cycles II et III :

1. Lecture de paysage
2. Qualité physico-chimique de la rivière
3. Qualité de l'accueil et biodiversité

En amont, l'éducateur rencontre les enseignants et reconnaît des sites de sorties. Les prestations sont financées entièrement par les syndicats gérant les contrats qui ont le SIAGA et le SIVU.

- > La lecture de paysage

C'est un travail sur le corporel, la représentation spatiale, les lignes de force. Puis la liberté est donnée au dessin.

De retour en classe, les enfants représentent le bassin versant, les communes et les industries.

- > Les qualités physico-chimiques de l'eau :

Elle constitue un diagnostic, un bilan de santé du cours d'eau : différentes données sont mesurées (la température, la profondeur, le débit, le PH avec des bandelettes test...) et collectées afin de déterminer les indices biotiques.

- > La qualité de l'accueil

Une grille de cotation des berges est utilisée.

Ces trois séances sont décalées les unes des autres de un mois, à 1 mois et demi.

Les outils qui sont à la disposition de l'éducateur sont :

- > Des fiches descriptives sur les potentialités de chaque site d'intervention
- > Une attention portée à la sécurité : travail en petits groupes, délimitation de zones dans les consignes de départ

L'évaluation des animations est basée sur des fiches d'évaluation remplies par les enseignants.

La campagne menée avec les enfants est valorisée de différentes manières :

- > Un article dans le journal de « La rivière m'a dit »
- > Un article dans le journal du SIAGA
- > Un site Internet
- > La collecte de certaines fiches de terrain, des dessins, des compte-rendus faits en classe...

ATELIER D'ÉCHANGES : DES FICHES PÉDAGOGIQUES POUR LE GIFFRE

Intervenant

Martine GRIGNON	FRAPNA Haute-Savoie
-----------------	---------------------

Participants

Christophe APPERTET	CNM Château des Rubins
Jean-Michel BENNOUR	Madeleine Environnement
Christophe CLAVEAU	MFR de Mondy
Fanny COUTURIEUX	Individuelle
Rosanna FELELLA	Individuelle
Bertrand FLACHAT	SYMIRA
Rémy FRANÇOIS	L'Eau qui bruit
Marie-Pénélope GUILLET	SI Pays Côte et Medon
Ludovic IMBERDIS	Parc National de la Vanoise
Stéphanie DUPONT	FRAPNA Région
Laurent LE POUL	CPIE Vercors
Élise LIDOINE	SMIRIL

1. Présentation de l'expérience de Martine GRIGNON

Il existe près de 2000 km de rivières sur la Haute-Savoie. Le Conseil Général a acheté des bords de cours d'eau dont le Giffre, pour lequel un contrat de rivière est en prévision.

Le Conseil Général a effectué une demande de réalisation d'un document pédagogique il y a 3 ans. Ce document est donc en cours d'élaboration (une cinquantaine de pages) et sa version finale est prévue pour la fin d'année 2003.

L'objectif est d'adapter l'outil « La Rivière m'a dit » au territoire Giffre et de proposer un support pouvant être utilisé en autonomie.

Les différentes phases de conception sont les suivantes :

- > Travail de terrain à des fins pédagogiques (repérage de sites d'intérêt faunistique et floristique, patrimonial...)
- > Inventaires des caractéristiques (géologie, faune, flore, activités humaines...)
- > Recherche de personnes ressources et mise en place de partenariats locaux (fédération de pêche, associations locales, ASTERS...)
- > Recueil d'informations et travail d'écriture
- > Comité de lecture (fond et forme), avec association de personnes ressources : conseillers pédagogiques, enseignants, ASTERS, EDF... pour validation et retours
- > Nouveaux repérages et modifications
- > Expérimentation pédagogique auprès des publics scolaires par un animateur FRAPNA
- > Phase de correction (phase actuelle)

Le Conseil Général prendra en charge la mise en forme du document final. Celui-ci sera intitulé « Aux cours du Giffre » (voir annexe n°4, page 71) et se composera d'une partie théorique, de fiches pédagogiques et de fiches info sites. Cet outil sera destiné aux classes de cycle III.

Il aura nécessité 3 ans de conception pour un an de pratique à venir. Il présente comme avantage de permettre une vision globale d'un bassin versant, mais la question de son adaptation à un site spécifique est posée.

2. Discussion avec les participants

Lors des échanges avec les autres membres de l'atelier, les questions suivantes ont été abordées :

- > Quelle est la crédibilité des animateurs à concevoir des outils pédagogiques ?
Les enseignants sont-ils compétents pour aider les animateurs en évaluant les documents ?
Les enseignants se sont-ils bien prêtés au jeu de la correction ?

Il est possible de réaliser des documents pédagogiques avec les enseignants lors de leurs temps de formation obligatoire, mais peu de retours sont revenus à la FRAPNA.
Une évaluation des documents peut se faire avec l'enseignant après les animations tests.

- > La masse de contenu pédagogique n'est-elle pas trop un frein à l'initiative des enseignants ?
Il faudra aider les enseignants à mettre en œuvre un projet ciblé
- > Existe-t-il une démarche type d'animation ?
Non, l'enseignant n'aura pas de trame de journées d'activités . Les conseillers pédagogiques ne souhaitent pas que l'on trouve de recettes de démarche. Les enseignants pourront plutôt profiter des témoignages des actions faites lors des phases tests

3. Autres expériences de conception d'outil pédagogique

- > Laurent LE POUL et Élise LIDOINE :

Il s'agit de partir du projet de l'enseignant (CPIE Vercors) ou des structures (SMIRIL) pour construire des outils et supports permettant à l'enseignant de travailler en autonomie sur le thème des animations, à partir des expériences de terrain afin de rendre compte des acquisitions de l'action.

- > Création de documents lors de contrat de rivière sur le canton de Genève :

La démarche d'animation est cette fois très orientée en 3 étapes , la description est aussi de type écrite. On se sait pas à l'heure actuelle si le contenu sera validé par les enseignants et les inspections

4. Conclusion de l'atelier

Plusieurs participants présentent leurs démarches de fonctionnement pour aborder plusieurs activités et construire un projet. Des sujets comme la préparation, la concertation avant l'activité avec les enfants et le financement du temps de présence sont évoqués.

Il en ressort également que les animateurs peuvent permettre la réappropriation du projet par l'enseignant en lui faisant partager des témoignages de déroulement d'activités.

ATELIER D'ÉCHANGES : OPERATION DE SENSIBILISATION « LE RHÔNE, FLEUVE A SUIVRE »

Intervenant

Agnès DECOTTIGNIES	CPIE du Pays de Seyssel
Stéphanie DUPONT	FRAPNA Région

Participants

Jean-Paul BIESSY	La Bise du Connest
Éric BRUN	Association Patrimoine Thônes et Culture
Yvan CURTET	Individuel
Michel DECOTTIGNIES	Individuel
Edwige FOURNET-FAYARD	Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac d'Aiguebelette
Pierre FREY	Association Patrimoine Thônes et Culture
Cécile GUERIN	Amis de la Réserve Naturelle du Marais de Lavours
Catherine PETIT	Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain
Gaël RAPIN	IMNE
Olivier ROLLET	IMNE
Frédéric VILLAUMÉ	GRAINE Rhône-Alpes

Une présentation et un tour de table des attentes des participants sont effectués. Il en ressort deux aspects, en terme d'attentes : l'organisation du projet et les aspects pédagogiques.

1. Présentation de l'opération au niveau régional par Stéphanie DUPONT

L'opération « Rhône, fleuve à suivre... » se déroule dans un cadre national : les journées de l'environnement. Sa coordination régionale est assurée par la FRAPNA Région en partenariat avec la Maison du Rhône, depuis 2002 (cette année de démarrage a vu la descente du Rhône de Seyssel à Bourg St Andéol en canoë kayak).

En 2003, plus d'affluents ont été impliqués dans l'opération.

Les moyens humains et financiers alloués à l'opération sont :

- > Un budget d'environ 100 000 euros par an.
- > Une personne à temps plein qui coordonne l'ensemble, s'occupe de l'édition des supports de communication et apporte un soutien à la mise en place de projets locaux.
- > Les partenaires financiers sont : l'Agence de l'Eau (jusqu'en 2003), la DIREN, la Région Rhône-Alpes et la DATAR (2002).

Les objectifs régionaux de l'opération sont de valoriser le Rhône (ses acteurs, ses milieux, ses espèces, son patrimoine construit, son histoire, sa gastronomie, son identité, ses pratiques...) à travers une opération médiatique accompagnant le plan décennal de sa réhabilitation.

Il s'agit donc de valoriser le patrimoine naturel, le patrimoine culturel et historique ainsi que le patrimoine touristique et sportif autour du fleuve Rhône.

Des animations pédagogiques en direction des scolaires (visites de sites, animations avec la rivière m'a dit, activités sportives...) ont été proposées.

Des manifestations ont également été organisées : des fêtes conviviales, des spectacles de rue, des conférences, des inaugurations du musée des Mariniers à Serrières, des lectures de textes, des histoires de bateliers, des organisations de joutes, des activités canoë-kayak.

Environ 5000 personnes dont un tiers d'enfants ont participé à l'opération 2003 (participation en augmentation par rapport à 2002).

Cette opération est menée par la FRAPNA Région, qui en assure la coordination, la promotion et la médiation, et il existe également la volonté de mettre en place des actions avec les acteurs associatifs locaux.

Des questions sont ensuite posées par les participants :

- > Pourquoi l'Agence de l'Eau n'a pas soutenu l'opération en 2003 ?
L'Agence de l'eau s'est recentrée en 2003 sur les priorités du 8^{ème} programme.
- > Les écoles ont-elles participé à l'opération ?
Des animations « La Rivière m'a dit » autour du Rhône, des expositions de dessins d'enfants ont eu lieu.
- > Quel lien avec les structures participantes ?
La FRAPNA peut apporter des aides financières aux structures mais ce que propose vraiment la FRAPNA Région c'est la coordination et la promotion.

2. La déclinaison locale sur le territoire de Seyssel

Agnès DECOTIGNIES présente le cadre local : les 2 Seyssel regroupent 2500 habitants et se situent de part et d'autres du Rhône. La coordination locale a été portée par le CPIE.

Il s'agit de définir l'action par ses moyens humains et financiers :

- > Un collectif d'associations et d'individuels s'est mis en place.
- > Au niveau local, il n'y a pas eu de partenaires financiers (absence de soutien municipal même si la Mairie a autorisé la fermeture de la route).
- > Le montant de l'opération est évalué à 1336 euros.
- > Seuls 35 euros sont comptabilisés en recettes, le reste est constitué de bénévolat, de l'énergie militante...

Il est à noter que l'affichage FRAPNA est difficile à gérer dans un contexte local (la question des déchets est actuellement très présente à Seyssel) et constitue la limite de ce type d'action.

Cette action peut être également définie par ses objectifs :

- > Regrouper des individus et des associations voulant partager une après midi sur les bords du Fleuve.
- > Reconstruire des liens entre la population et le Rhône (lieu de peur, lieu de frontière, lieu de crue, lieu mort ...).
Actuellement une grande opération de réhabilitation est en cours (pendant 10 ans) mais la fête populaire organisée par le collectif d'associations et d'individuels ne rentrait pas dans ce cadre.

L'action peut être aussi définie par ses caractéristiques :

- > Type d'action : **sensibilisation** / Information / Education / Formation
- > Cible :
public **familial** / scolaire / grand public / élus / professionnel / association de protection de la nature / les associations sportives....
public **local** / public touristique (au sens large)

Pour le CPIE, ce n'est pas par les enfants qu'on éduque, le CPIE a le souci à travers des manifestations « grand public » de toucher aussi les adultes pour favoriser les échanges et le nivellement des informations au sein des familles.

L'action choisie a été une programmation ouverte proposée en continu sur 2 fois dans une après midi, sur les quais du Rhône. Ceci permet de faire a minima une programmation qu'on peut assurer avec peu de moyens d'organisation et peu de personnel, tout en questionnant la population.

Il s'agissait de séances d'une heure, réparties entre 15h et 18h.

Les membres du collectif d'organisation sont : une association locale de sculpteurs sur bois, une association du patrimoine, des individuels, une troupe de théâtre amateur et le CPIE (5 journées).

Les activités suivantes ont été proposées :

- > Des lectures de textes anciens, écoute de chants traditionnels (sonorisation : 6 h de travail)
- > Des scènes de théâtres créées pour l'occasion : « les lavandières » (50 h de travail)
- > L'assemblage de croix de marinier (500 h de travail) sculptée pour l'occasion
- > un rallye découverte et la construction de radeaux miniatures (pour occuper les enfants)
- > La fabrication d'une boisson « vin aromatisé » et de tartes au sucre

Le bilan de l'opération a été le suivant :

- > Fréquentation : 200 personnes (soit 10 % des habitants), 16 familles participantes pour le rallye.
- > Certains élus sont venus boire le vin des mariniers.
- > En terme pédagogique, le CPIE a fait le petit rallye environnement afin de permettre aux gens d'être en autonomie en extérieur, de sortir du lieu central d'animation, d'aller s'aérer, de se promener pour revenir.
- > Le rallye a été réalisé à partir de cartes postales (avec le club de photos local) et d'un plan de la commune avec points de repérage à trouver et questionnaire à remplir.
Il y a eu peu de demande mais les retours des personnes qui y ont pris part ont toujours été très positifs.
De plus, les personnes ont pu être identifiées et suivies au fil des actions et manifestations menées (on garde le bulletin avec le nom, on renvoie ensuite les réponses et le bulletin pour que les participants gardent une trace).
- > Bilan financier : coût total : 1336 Euros (recettes : 35 Euros, sommes engagées : 237 Euros).
- > En matière d'organisation : la manifestation a été préparée deux mois à l'avance en faisant appel aux bonnes volontés locales. Aucune réunion ne s'est tenue à cet effet et les bénévoles ont apprécié.
- > Chacun s'entend pour dire que cette manifestation est le reflet d'un travail collectif sur un sujet partagé, riche de potentialités.
- > Faire une réunion bilan tout de suite après l'opération est important.
- > Il est très important de savoir pour les gens qu'ils sont dans une dynamique régionale, et que cela va se reproduire l'année prochaine.
- > En termes de perspectives, les personnes impliquées demandent à ce que d'autres structures et individuels soient sollicités pour les futures éditions.

3. Échanges avec les membres de l'atelier

Les axes de discussion abordés ont été :

- > Comment améliorer la pédagogie menée dans une manifestation « public familial » ?
- > Peut-on mesurer son impact ? Et comment ?

Le véritable enjeu est que le dialogue parents-enfants puisse se faire.

Des points importants sont : l'autonomie, l'engagement de « rendre sa copie » (mais tout est renvoyé) et la proposition d'activités pour les enfants.

Tél du CPIE du Pays de Seyssel : 04 50 59 00 61

Tél FRAPNA Région : 04 78 85 97 07

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'annexe n°5, page 77.

ATELIER D'ÉCHANGES : VERCORS EAU PURE

Intervenant

Laurent LE POUL	CPIE Vercors
-----------------	--------------

Participants

Fabien BOUILLER	Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval
Élisabeth BOULU-GAUTHIER	Fédération de Pêche du Rhône
Vincent CONVERT	Centre la Traverse
Fanny COUTURIEUX	Individuelle
Agnès DECOTTIGNIES	CPIE Pays de Seyssel
Michel DECOTTIGNIES	Individuel
Edwige FOURNET-FAYARD	Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac d'Aiguebelette
Adeline GAILLOT	Centre d'Élevage de Poissy
Élise LIDOINE	SMIRIL
Catherine PETIT	Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain
Laurent LE POUL	CPIE Vercors
Élise LIDOINE	SMIRIL

Présentation de l'expérience de Laurent LE POUL

Le CPIE Vercors existe sur le PNR Vercors, qui lui délègue la mission d'éducation à l'environnement. Le Parc mène des actions sous formes de campagnes annuelles : travail de réintroduction des animaux, eau, énergie, cheminement, routes...
Le PNR est situé sur le bassin versant de la Bourne pour laquelle existe un contrat de rivière. Le massif est karstique et son plateau argileux.

33 communes sont concernées par le contrat de rivière qui est programmé sur 6 ans. Le public visé par ce contrat est essentiellement le public scolaire même si le public adulte commence à être touché.
Le CPIE n'a pas été associé à l'élaboration du contrat de rivière. Le budget consacré à l'éducation à l'environnement est infime (1%) et ne représente que 15 000 € par an.

Les scolaires bénéficient d'animations gratuites. Il y a 6 ans ces animations étaient bien cadrées dans la campagne sur l'eau « Écolovercors », mais l'inconvénient en était l'aspect consommateur des enseignants.

A présent, les animations sont construites avec les professeurs et les deux animateurs du CPIE touchent 30 classes par an, à raison de 5 séances (1/2 journée).

Le première année est proposé « Vercors, eau pure », avec une carte figurant le Bassin Versant. La seconde année le spectacle « Jo le Crapaud » avec une compagnie de théâtre « Go » est mis en place.

Puis les années suivantes, une démarche nouvelle est mise en œuvre lors de la première animation :

- > Le travail sur le terrain est privilégié : il s'agit d'aller au bord de la rivière avec des enfants de cycle III (couleurs, sons, transparence et reflets, mouvements, lancers d'objets dans l'eau).
- > Des activités de Land' Art et un travail avec une plasticienne sont engagés. Des ateliers d'écriture se mettent en place (en classe avec des poèmes, sur le terrain avec de l'écriture et des dessins sur des pierres).
- > Les sons et les paroles des enfants sont enregistrés.

- > L'approche la plus transversale possible est favorisée : approche sensible (perception du milieu, confrontée à notre imaginaire ; ce qui est différent du sensoriel et des émotions).
- > Un carnet de bord est mis en place afin de garder les traces de la première sortie.

Puis 2 possibilités existent, l'objectif étant de créer du lien entre les enfants et l'eau :

- > L'enseignant poursuit sur l'aspect artistique (voir les ouvrages d'Andy GOLDWORTHY et Nils UDO).
- > Des activités d'éducation à l'environnement, alternant scientifique et artistique, sont conduites.

Exemple d'actions menées avec l'école Sainte Eulalie :

- > Introduction (on part de la carte).
- > Station d'épuration.
- > Pisciculture.
- > Mesure d'indices biotiques.
- > Expériences scientifiques comme celles proposées par les Petits Débrouillards.
- > Jeu de rôle.
- > Valorisation de la production des enfants.
- > Représentation initiales en classe.
- > Poème et recherche sur Internet en classe.

Des activités en vélo sur la cascade verte (bruits d'eau, jeu de lumière...) par groupe de six et une visite de la pisciculture sont réalisées lors de la quatrième séance.

La cinquième séance est consacrée à un jeu de rôle sur les acteurs de la gestion de l'eau (une heure), par groupe de dix élèves. Il s'agit de bien mettre en place l'épuration de l'eau et veiller à l'absence de rejets des nitrates.

Le travail avec l'enseignant est basé sur la rencontre et la construction du projet ensemble. Les éducateurs à l'environnement s'occupent des sorties sur le terrain, des contacts avec les partenaires techniques, des ressources financières. Le projet est très condensé puisque les cinq séances d'une demi-journée se déroulent sur trois semaines.

En octobre 2003, une convention a été signée entre le PNR du Vercors et le Rectorat de Grenoble. Les réalisations des enfants ont été présentées et ainsi valorisées auprès de l'Inspecteur d'Académie.

Pour les adultes, un concours photos (exposées au Maison de l'Eau à Pont en Royans) a été organisé. D'autres actions d'information sur l'eau leur sont proposées : des conférences, des évènements publics... comme en 2004, une grosse fête de l'eau avec les spéléologues (budget d'environ 12 000 €)

Les publics des collégiens et des lycéens sont plus difficiles à toucher. Pour les collégiens, suivre un cours d'eau de la source à la confluence en bus et les Itinéraires de Découverte (IDD) sont des pistes à explorer. Pour le lycée, les Travaux Personnels Encadrés (TPE) sont aussi des dispositifs à intégrer.

ATELIER D'ÉCHANGES : L'EAU, AQUA ÇA SERT ?

Intervenants

Aurore FERAL	URCPIE Rhône-Alpes
Karine TISSOT	SM3A

Participants

Nathalie DUBOIS	Maison des Isles du Rhône
Rosanna FELELLA	Individuelle
Bertrand FLACHAT	SYMIRA
Nicolas LE MEHAUTÉ	Syndicat du Pays de Maurienne
Nicolas SOUVIGNET	Comité Gère Vivante
Frédéric VILLAUMÉ	GRAINE Rhône-Alpes

1. Le contexte régional

Il s'agit d'une campagne régionale mise en place sur six territoires, animée par le réseau des guides de rivières, animé lui-même par l'URCPIE.

Quatre grands objectifs existent pour le réseau des guides et l'URCPIE :

- > Monter un projet en commun et mettre en réseau des acteurs sur un projet.
- > Profiter de la dynamique régionale (motivation des enseignants).
- > Bénéficier d'une promotion et d'une communication en réseau.
- > Rechercher globalement un financement du projet.

Le réseau de guide s'est organisé pour identifier des objectifs et les financeurs ainsi que pour choisir les publics et construire les messages éducatifs.

Un dossier a été monté. Puis, pour passer du théorique à l'action concrète, une journée de formation a été organisée pour le groupe de guides pour passer du message éducatif aux objectifs pédagogiques et construire un programme d'animation.

Cette formation a permis de créer une fiche de repères pédagogiques pour chaque guide de rivière.

La campagne a donc été lancée sur les six territoires où existent les guides de rivière, avec des classes de primaires (cycle II/III), pour la période de septembre 2003 à juin 2004.

Son objectif était de faire comprendre la nécessité de gérer l'eau de façon concertée, en faisant travailler les enfants sur un usage de l'eau puis de faire rencontrer les autres classes qui auront traité les autres usages.

Les productions individuelles des élèves seront mises en ligne sur le site Internet de l'URCPIE Rhône-Alpes. De même, les échanges entre classes et acteurs se font par Internet.

Un poste sera également créé à partir des productions réalisées par les scolaires et diffusé dans les mairies et les offices du tourisme des territoires où se déroule l'opération.

La difficulté était de gérer 3 classes par territoires, donc il a été décidé de partir sur 18 classes au niveau de l'ensemble des territoires concernés de façon à pouvoir équilibrer le nombre de classes en fonction du nombre de guides présents d'un territoire à l'autre.

Les financeurs de la campagne sont : la DIREN Rhône-Alpes, EDF et éventuellement la Région Rhône-Alpes et les lignes budgétaires liées aux contrats de rivière selon les territoires.

2. Présentation du projet sur l'Arve par Karine TISSOT

Sur le territoire de la vallée de l'Arve, le thème choisi est « l'eau en milieu urbain ».

Les trois classes participantes sont des classes qui se sont portées volontaires pour effectuer un travail sur l'eau (à présent les classes peuvent se porter candidates en remplissant un formulaire sur le site du SM3A).

Il est à noter que le poids politique des élus peut influencer des écoles à se proposer.

Le contrat de rivière Arve prend en charge l'ensemble des animations et laisse aux écoles la prise en charge des transports.

Le programme co-construit au sein du réseau a ensuite été présenté à l'enseignant, entraînant une adaptation en fonction des remarques et attentes de l'enseignant.

3. Questions et échanges avec les participants

- > Comment est envisagé la co-animation entre guides et enseignants ?
Le concours de dessins pourra permettre de réunir les guides et les enseignants.
- > Pourquoi seulement des classes de cycle 3 ?
Le public de cycle 3 est un dénominateur commun aux différents guides concernés.
- > Quelle participation de l'Inspection Académique ?
Elle peut avoir un rôle à jouer dans le choix des classes participant à la campagne si trop de candidatures sont enregistrées.
Il s'agit également pour l'éducateur de l'associer en gardant la maîtrise du projet.

Pour plus d'informations, consultez l'annexe n°6, page 79.

ATELIER D'ÉCHANGES : ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET CONTRATS DE RIVIÈRE

Intervenant

Fred MARTEIL	CILDEA
--------------	--------

Participants

Martine ANTONETTI	SEPR
Matthieu BENOIT-GONIN	FRAPNA Isère
Jean-Paul CLAIRET	SEPR
Nathalie CLOS	BREL
Sylvain DUFFARD	Réseau Empreintes 74
Marilyne HORVILLE	Association Côte et Jeunes
Carole MATTEL	Association des Amis de la Réserve Naturelle des Contamines
Brigitte MIRON	BREL
Anne-Laure PLISSON	ASTERS
Françoise ROCHE	SEPR

1. Présentation du contrat de rivière et de la volonté des élus

Concernant le contrat de rivière, les élus font face à deux problématiques :

- > Animer le contrat (rôle du technicien)
- > Réaliser des actions de communication et de pédagogie

Ce dernier volet pédagogique s'apparente à de l'éducation à l'environnement.

Le souhait des élus est de toucher le maximum de classes, ce qui n'implique pas forcément la mise en place de bons projets.

2. Activités avec des classes de 5^{ème}

Ces actions sont menées sur plusieurs années.

2.1 La première année

Elle permet l'apport de pré-requis à savoir le cycle de l'eau, à partir de la réalisation d'un paysage vu d'avion (malle Ricochet).

Cinq groupes d'élèves sont formés et une phase de représentation est lancée par des mots-jetés. Des questions émergent.

Suite à cette phase de questionnement, des questions trouvent des réponses, d'autres non.

Puis survient une phase de réflexion sur le découpage et la composition du paysage. La consigne est de découper le paysage en différents éléments qui constitue la maquette du Pays de l'Eau de Ricochets.

Ceci permet d'apporter des explications sur ce qu'est un parcellaire, un cours d'eau, la végétation et les infrastructures routières.

Le temps de fabrication de la maquette suit. Chaque groupe s'attache à une planche, avec comme consignes d'installer dans l'ordre le cours d'eau, les parcellaires, la végétation, les villages et les routes.

L'animateur relance les questions au cours de la fabrication, ce qui permet d'évoquer la question de l'aménagement du territoire.

Il y a ensuite une phase d'amélioration de la maquette (pour sa viabilité et sa vraisemblance). Les consignes données aux élèves sont d'installer les systèmes de distribution et d'épuration d'eau (ce qui permet d'introduire des notions de physique).

L'animateur vérifie la cohérence des installations et l'accessibilité des canalisations. Il aborde également les systèmes d'assainissement collectif et individuel.

Les planches du Pays de l'Eau sont ensuite rassemblées et leur mise en cohérence est interrogée : rapprochement des habitations, des routes, questionnement sur la qualité de l'eau et son coût. Puis, vient une phase de réflexion sur les actions politiques et un travail sur la notion de bassin versant.

Enfin, des accidents sont simulés et les élèves sont amenés à réfléchir sur la réparation des dommages et les mesures préventives à mettre en place pour éviter les accidents.

La conclusion de l'animation traite du contrat de rivière et du bassin versant.

2.2 La seconde année

Les animations mises en place s'étendant sur six séquences de deux heures chacune.

- > La première séquence se déroule autour du programme pédagogique Ricochets.
- > Puis, la seconde séquence s'attache à faire émerger des objectifs de travail et des projets. Le projet des 5^{ème} a été de réaliser une plaquette afin de pouvoir communiquer auprès des autres élèves et des touristes.
- > La troisième séquence et les suivantes voient la réalisation de fiches thématiques et la mise en place de visites de terrain (avec la détermination d'indices biotiques).
- > La dernière séance permet la restitution du projet.

3. Travail avec des BTSA

Les activités commencent avec un événement : la projection d'un diaporama sur les paysages et les enjeux de l'eau. Un livret avec des photos et des commentaires est distribué.

La première phase est celle des représentations puis des informations sur les contrats de rivières sont fournies et le livret relu.

Les envies d'implication et de projets des élèves sont ensuite recueillies.

L'idée est de communiquer auprès des agriculteurs riverains.

Trois groupes et problématiques sont définis :

- > Comment gérer les épandages ?
- > Comment concilier la loi de gestion de l'eau et les activités de l'exploitation ?
- > Comment veiller à la qualité de l'eau sur les exploitations ?

Ricochets est ensuite à nouveau utilisé afin de créer un paysage, à partir de la reproduction d'une carte. Les maquettes sont photographiées.

Un travail sur les photos et une recherche de documents et d'information sont organisés.

Au final, une fiche par groupe est réalisée et un carnet sera distribué à l'ensemble des agriculteurs riverains, puis intégrée dans une revue.

La phase de restitution consistera en la présentation du projet au comité de rivière.

En 2003, de nouvelles pistes de travail sont explorées avec ces BTSA : « Natura 2000, lever les idées reçues » avec médiation auprès des chasseurs, des agriculteurs et des élus.

ATELIER D'ÉCHANGES : ANIMATION « GESTES CITOYENS POUR ÉCONOMISER ET PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU »'

Intervenant

Alexandra DE PAU	CCML
------------------	------

Participants

Martine ANTONETTI	SEPR
Jean-Michel BENNOUR	Madeleine Environnement
Jean-Paul CLAIRET	SEPR
Nathalie CLOS	BREL
Sylvain DUFFARD	Réseau Empreintes 74
Rémy FRANÇOIS	Association L'Eau qui bruit
Carole MATTEL	Association des Amis de la Réserve Naturelle des Contamines
Brigitte MIRON	BREL
Françoise ROCHE	SEPR

Alexandra présente une animation d'une heure, qu'elle propose de la maternelle au CM2, intitulée « Economie et gestion de l'eau ».

Les objectifs de cette animation est de traiter des « bons gestes quotidiens, des économies d'eau et de la protection des eaux (l'évier n'est pas une poubelle »).

Elle comporte deux entrées :

- 1- la répartition eau douce/eau salée au niveau de la planète
- 2- les usages de l'eau au quotidien
(traités avec des panneaux constitués en amont et des bouteilles graduées représentant les différents domaines d'utilisation domestique de l'eau).

Elle se décompose en deux parties :

- > Quelles sont les stratégies pour économiser la ressource en eau ?

Il s'agit d'aborder l'adaptation des usages aux besoins (arrosage, douche...) et la recherche de matériel adapté (système 3/6 litres) afin de susciter une prise de conscience

Alexandra utilise à cette occasion un nouveau support pédagogique à savoir un robinet, un savon, une serviette et du dentifrice... Utilisé en démonstration avec un élève, il permet d'illustrer des excès et des pratiques à améliorer (par exemple, laisser couler l'eau pendant un brossage de dents peut consommer jusqu'à 20 litres)

La problématique des fuites d'eau peut être également traitée.

Cette partie de l'animation est basée sur le bon sens puisqu'elle fait le lien avec les répercussions économiques positives qu'entraînent les économies d'eau.

- > La pollution des eaux et leur protection

L'utilisation de produits détergents ou autres en quantité raisonnable et les différentes logiques d'utilisation des gestes non polluants est mis en avant.

Avec « l'évier n'est pas une poubelle », les enfants comprennent que tout ce qui est avalé par l'évier finit dans la nature ou du moins doit être retraité

Cette animation est très adaptée aux cycles II et III, en prenant soin de laisser des supports en fin d'animation (vignettes de répartition des consommations d'eau au foyer par usage) et passeport « à la découverte de nos rivières »)

La demande des écoles est très importante et l'animatrice a un emploi du temps très chargé. Alexandra privilégie le « sur-mesure » au produit clé-en-main.

Son intervention donne lieu à un contrat avec l'enseignant sur la base d'une démarche de projet (travail de la classe sur des pré-requis puis après l'animation). L'enseignant doit être acteur également lors de l'animation

Les documents ressources utilisés par Alexandra sont :

- > Le magazine de Minéralix publié par Perrier Vittel France.
- > « J'apprends l'eau » de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.
- > Des fiches méthodologiques : l'eau et l'histoire, l'eau et la biologie ...

ATELIER D'ÉCHANGES : « MA RIVIÈRE, LE JARNOSSIN »'

Intervenant

Émilie GIRARD	Madeleine Environnement
---------------	-------------------------

Participants

Élisabeth BOULU-GAUTHIER	Fédération de Pêche du Rhône
Nathalie CERQUEIRA	L'OVERAN
Vincent CONVERT	Centre la Traverse
Christophe DARPHEUIL	Naturama
Alexandra DE PAU	CCML
Nathalie DUBOIS	Maison des Isles du Rhône
Adeline GAILLOT	Centre d'Élevage de Poisy
Jérôme HERVÉ	Centre Couleur Nature
Nicolas SOUVIGNET	Comité Gère Vivante

1. Présentation de l'expérience

Le projet présenté se réalise sur l'année civile 2003. Il concerne 14 écoles soit environ 30 classes de niveaux différents en zone rurale.

L'ensemble de l'opération a été commandée par une communauté de communes de la Loire dans le cadre d'un contrat de rivière mis en place sur le bassin versant du Jarnossin.

Après des travaux de réhabilitation, la mission de sensibilisation a été confiée à l'association Madeleine Environnement.

En 2003, un budget de 9000 € a été mis à disposition pour cette opération.

Cette action est constituée de deux demi-journées d'intervention :

- > ½ journée en classe.
- > ½ journée sur le terrain.

1.1 Outil de communication

Une fiche de suivi a été instaurée pour démarcher toutes les écoles sur le thème « Découverte de la Rivière ».

1.2 Contenu

- > ½ journée en classe

Le cycle de l'eau est présenté car il a été demandé pour les M.S, G.S, CP.

Les outils pédagogiques utilisés sont un grand tableau avec un dessin du cycle de l'eau et des vignettes à replacer avec de la pâte à modeler.

Puis un panneau dessin du cycle modifié par les activités humaines est présenté puis donne lieu à une discussion à propos des répercussions sur la nature environnante.

Pour les cycles II et III, cette activité est suivie de la maquette du « Pays de l'eau » de Ricochets.

Les notions de quantités et de pourcentage des usages de l'eau à la maison sont également traitées grâce à des dessins assemblés par les enfants afin de créer un graphique en camembert.

- > ½ journée sur le terrain

Elle est réalisée en général après la séance en classe.

Beaucoup d'activités sensorielles sont proposées en fonction des saisons (lecture de paysage, pêche invertébrés.....).

Les activités de terrain sont accompagnées d'un petit livret de terrain « Découvrir la rivière » distribué aux élèves. Il aborde les mesures chimiques (PH, dureté, nitrates), les mesures physiques (largeur, profondeur et fond de rivière), la définition d'un bassin versant, le croquis du cycle de l'eau, le cheminement de l'eau d'un bassin versant, les 3 lits de la rivière....

Ce livret permet d'évaluer les notions retenues de la 1^{ère} séance.

1.3 Restitution

En 2002/2003, chaque classe avait une feuille A3, recto verso après les deux interventions pour faire le compte-rendu de leurs deux séances : dessins, textes résultant de ce qu'ils avaient retranscrit du projet.

Toutes les feuilles ont été rassemblées et ont permis la constitution d'un livret qui a été photocopié puis distribués à toutes les écoles.

En 2003/2004 : un projet de grande fresque est envisagé.

1.4 Évaluation

Une fiche d'évaluation a été élaborée et remise à la fin de chaque intervention l'an dernier.

Puis toutes les fiches étaient récupérées ou obtenues après relance.

Ce système s'est avéré difficile et lourd à gérer.

Aussi, cette année une seule fiche d'évaluation a été remise après la réalisation des deux séances.

2. Échanges du groupe

- > Un échange d'expériences sur les techniques et les outils pour effectuer les mesures physico-chimiques est mené.
- > Faut-t-il faire pêcher tous les enfants ou une classe pour préserver le milieu naturel lors des interventions au bord de la rivière ou de la mare ?
Il faut également prévoir d'autres activités pour les groupes qui ne pêchent pas.
- > L'idée d'inclure des invertébrés dans de la résine pour les montrer aux enfants et limiter les prélèvements en milieux naturels est avancée
- > Une carence apparaît dans l'animation présentée : les notions de chaînes alimentaires, les liens entre les milieux différents le long de la rivière, ne sont pas abordés.
- > Un jeu actif est suggéré: le groupe d'enfants est divisé en deux espèces : les larves de libellules et les têtards. Les libellules doivent attraper les têtards et ensuite les têtards deviennent grenouilles et doivent attraper les libellules.

ATELIER D'ÉCHANGES : ANIMATIONS SUR LA NEIGE, L'EAU ET L'ART, LES BRUITS DE L'EAU

Intervenant

Jérôme HERVÉ	Centre Couleur Nature
--------------	-----------------------

Participants

Christophe APPERTET	CNM Château des Rubins
Éric BRUN	Association Patrimoine Thônes et Culture
Nathalie CERQUEIRA	L'OVERAN
Christophe CLAVEAU	MFR de Mondy
Émilie GIRARD	Madeleine Environnement
Martine GRIGNON	FRAPNA Haute-Savoie
Ludovic IMBERDIS	Parc National de la Vanoise
Frank MIRAMAND	ASTERS
Anne-Laure PLISSON	ASTERS
Céline RUTTEN	Parc National de la Vanoise

1. Présentation de l'expérience

Les actions présentées se déroulent sur des séjours de classes de 5 à 10 jours, et aussi quelquefois auprès du public familial pour diversifier les activités autour de l'eau et la neige.

C'est une démarche qui est proposée aux enseignants avec une trame qui conduit à une progression :

- > Développer une approche artistique et sensorielle avec le matériau neige (observation des cristaux de neige à la loupe sur des planches de velours noir, dessins des cristaux et utilisation de la neige comme support de création : bonhommes, pyramide, sculpture et stalactites)
- > Comment se forme la neige ?
 - jeu de simulation de la formation de la neige : eau et poussière atmosphérique
Les enfants doivent se regrouper autour des balles pour former des cristaux
 - expériences (les 3 états de l'eau)
filtration, 3 états de l'eau
cycle de l'eau
- > Étude du manteau neigeux à partir des activités du document de la FRAPNA Haute-Savoie « montagne et neige » et de la question des risques d'avalanche (utilisation d'une planche comme support pédagogique).
- > Le pouvoir isolant de la neige : construction d'igloos, mesure de température (intérieure et extérieure), écoute des bruits après la chute de neige, expériences montrant la présence de l'air dans la neige.
- > Rôle et adaptation des végétaux et des animaux par rapport à la neige (changement de poils et de plumes, empreintes laissées dans la nature)
- > La neige, un élément de loisirs pour l'homme (luge, igloos, ski de fond, raquettes...)

Il n'y a pas de préparation préalable avec les enfants et les enseignants. Le thème est décidé au préalable mais le contenu est discuté avec les instituteurs le premier soir.
Le séjour peut-être plus dans l'immersion comme travail préalable que les enfants pourront exploiter plus tard.

Avec les jeunes enfants, « l'imaginaire » est très présent et une marionnette « le géant blanc » est utilisée.

Le Land' Art est également utilisé avec la confection de créations à partir de neige et d'éléments extérieurs.

Le jeu est aussi très présent pour permettre la reconcentration et le réchauffement des enfants, qui sont enthousiasmés par l'élément neige.

2. Questions et échanges avec le groupe

- > Comment les enseignants sont avertis des activités exemple " la neige " ?

Il n'y a pas de préparation préalable à la venue des classes, ce n'est qu'à leur arrivée qu'est précisé le programme et la conduite des activités

- > Quels conseils ?

Importance de la mise en situation chez l'enfant (qui est par exemple un nivologue), de la séquence sur la formation de la neige avant d'aborder tout le reste et de la préparation des enfants avant le séjour

- > Par une approche scientifique, comment faire percevoir une démarche expérimentale ?

Il existe le problème de travailler sur la définition d'hypothèses plutôt que sur le résultat
C'est d'abord une question de temps.

- > La question de l'évaluation

L'évaluation est faite sur le moment puisque les enseignants ont une fiche bilan à remplir en fin de séjour.

Il est essentiel que les enfants puissent remplir un carnet de bord pendant le séjour, ce qui permet d'apprécier le travail effectué.

On ne peut mesurer véritablement les acquis à plus long terme.

C'est beaucoup après le séjour que seront exploités les apprentissages apportés par l'animateur.

- > Quels autres exemples d'activités avec la neige ?

- a. La création d'œuvres artistiques flottantes (tresses, bateaux)
- b. Des activités Land 'Art
- c. Des jeux sur les reflets de l'eau (mouvements de surface, différents milieux)
- d. Un concert'eau (clapotis, claquement de main à la surface, souffle dans une bonne d'eau)
Les sons sont enregistrés sur une cassette, l'enseignant pourra la réutiliser ultérieurement.

ATELIER D'ÉCHANGES : LA PISCICULTURE DU MONT BLANC

Intervenant

François LACROIX	Pisciculture du Mont Blanc
------------------	----------------------------

Participants

Fabien BOUILLER	Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval
Aurore FÉRAL	URCPIE Rhône-Alpes
Frank MIRAMAND	ASTERS
Céline RUTTEN	Parc National de la Vanoise
Sandrine VAGNERON	GRAINE Rhône-Alpes

La pisciculture est située dans un parc de 20 hectares à Saint Pierre en Faucigny, près de Bonneville.

Elle est intégrée à un bar restaurant et permet la commercialisation de la production sur place.

L'élevage de poissons est un loisir avec et dans l'eau.

La pisciculture est un gros pollueur et l'activité a nécessité l'autorisation pour dériver une partie de la rivière. Celle-ci passe dans la partie élevage extensif (deux hectares) et alimente individuellement les bassins.

Puis l'eau retourne dans la rivière, après un nettoyage par processus physique et mécanique.

Le linéaire court-circuité s'étend sur 50 mètres.

La DDAF estime que le débit réel qui passe dans la pisciculture ne peut pas être calculé car il existe de multiples prises d'eau

En situation normale, 10 % minimum du volume de la rivière doit être laissé dans le lit, sauf cet été car la sécheresse a réduit le débit normal.

M. LACROIX est considéré comme un exploitant agricole (installé en pluri-activité) puisqu'il élève 4 espèces de poissons différentes.

Il existe 50 kg de poissons par m³ d'eau car c'est une volonté de M. LACROIX de préserver la ressource naturelle

Il produit moins mais il le vend plus cher (presque le double du prix du marché) car la qualité du poisson est meilleure.

La farine de poisson utilisée est une nourriture complémentaire aux larves d'insectes qui existent dans le bassin (poisson, graisse végétale, céréales...)

C'est une pollution naturelle mais très concentrée. Il existe un lagunage au sein de la pisciculture et l'eau qui sort de la pisciculture est chimiquement plus propre qu'en entrant.

L'aspect loisirs est aussi promu puisqu'il existe un lac de 2500 m³ où se pratique la pêche sportive (le poisson est respecté puisque pris et relâché).

Le parc qui accueille la pisciculture abrite quelques animaux domestiques : ânes, canards...

Concernant les animations pédagogiques, il existe au choix trois ateliers pédagogiques : la pêche d'un poisson, l'atelier bois (fabrication d'objets : avions... pour les 7-8 ans) et l'atelier d'orientation.

Il existe des petits ateliers qui intéressent beaucoup les maternelles et les CP.

Il est important que les participants puissent sentir et ressentir ce qui se passe avec l'eau (poissons et faune aquatique) et les animaux existant autour du site (exemple : des castors).

Il s'agit également de faire prendre conscience aux jeunes des impacts des activités humaines sur l'eau.

Le public concerné sont les centres aérés et les classes des écoles publiques (prestations payantes) de mai à juin à raison de trois jours par semaine.

Les enfants travaillent en groupe (10 membres) et élaborent des supports pédagogiques.
Les salariés, intéressés par l'éducation à l'environnement, sont souvent deux à encadrer les enfants ou une partie du groupe. Ils travaillent à partir de livres existants dans le commerce (apprentissage de la lecture acquis) ou autour de photos.

Les tarifs pratiqués sont les suivants : visite élevage : 3,30 euros/enfant et 6,50 euros/enfant avec une activité.

Un questionnaire de satisfaction est laissé aux enseignants et M. LACROIX, qui est adhérent du réseau « Bienvenue à la ferme », est en contact avec la Chambre d'Agriculture pour l'accompagnement et l'agrément de la ferme pédagogique.

LES ATELIERS DE RÉFLEXION

N°	Problématique
1	Comment aborder la notion de bassin versant en pédagogie de l'eau ?
2	Quels partenariats pour éduquer ? (Éducation Nationale, collectivités, partenaires techniques et financiers...)
3	Quelles stratégies éducatives par rapport au public adulte ?
4	Usages de l'eau, conflits, quelle médiation ? Quelle place pour l'éducation à l'environnement... citoyenne ?

ATELIER DE RÉFLEXION : COMMENT ABORDER LA NOTION DE BASSIN VERSANT EN PÉDAGOGIE DE L'EAU

Personne ressource et animateur

Fred MARTEIL	CILDEA
--------------	--------

Participants

Jean-Michel BENNOUR	Madeleine Environnement
Fabien BOUILLER	Mairie de Sixt-Fer-à-Cheval
Élisabeth BOULU-GAUTHIER	Fédération de Pêche du Rhône
Fanny COUTURIEUX	Individuelle
Vincent CONVERT	Centre la Traverse
Nathalie DUBOIS	Maison des Isles du Rhône
Julie DUSSERT	Syndicat Mixte des Monts d'Or
Rémy FRANÇOIS	Association L'Eau qui bruit
Pierre FREY	Association Patrimoine Thônes et Culture
Edwige FOURNET-FAYARD	Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac d'Aiguebelette
Ludovic IMBERDIS	Parc National de la Vanoise
Élise LIDOINE	SMIRIL
Olivier ROLLET	IMNE
Nicolas SOUVIGNET	Comité Gère Vivante
Karine TISSOT	SM3A

1. Échanges entre les participants

Les membres du groupe commencent par échanger autour des animations à travers lesquelles ils sont amenés à traiter cette notion de bassin versant.

> La Fédération de Pêche du Rhône

La Fédération travaille avec des cycles 3 des écoles scolaires d'un bassin versant. Pendant deux demi-journées, les animateurs leur font découvrir l'activité pêche et l'écosystème des cours d'eau (microfaune invertébrés, chaîne alimentaire). Les enfants étudient donc le milieu en pédagogie active.

> Le SMIRIL

Les actions sont menées auprès de cycles 3 (3 classes) dans le cadre du projet d'école pendant 2 ans. Un sentier d'interprétation est mis en place (avec des panneaux), la lecture de paysages est la porte d'entrée et trois interventions de terrain, assurées par les associations partenaires, sont mises en œuvre.

> Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac d'Aiguebelette

Avec le public familial, a été mis en place un sentier pédagogique « Faune et Flore » avec un pupitre de lecture de paysage sur le bassin versant.

Avec des classes allant du CP au CM2, le but des activités est la découverte du lac et de ses environs. Une maquette en terre glaise est réalisée et les enfants étudient ainsi l'origine de l'eau alimentant le lac et abordent ainsi la notion de bassin versant. Ce travail est préparé en amont avec l'enseignant.

> Autre expérience

Actions réalisées avec des BTS : l'approche est essentiellement notionnelle (apport de connaissances sur le bassin versant du Lac d'Annecy). Il s'agit également de participer au suivi du lac par l'INRA (participation aux manipulations qu'ils assurent) et de comprendre les influences du bassin versant sur la qualité de l'eau du lac.

> CILDEA

Les fonctionnements des différents syndicats gérant les cours d'eau dans le département de la Loire sont différents. Certains délèguent la compétence « éducation à l'environnement » en totalité, d'autres participent à l'élaboration des projets et à leur mise en œuvre et enfin d'autres syndicats coordonnent l'ensemble des actions d'éducation à l'environnement par des moyens internes et la sollicitation ponctuelle de prestataires.

A l'échelle du bassin versant Lignon du Forez, les écoles impliquées dans des projets peuvent échanger entre elles, en particulier lors de la restitution (par exemple avec la création d'un livret A3). La mise en commun de ces restitutions fait ressortir les disparités existant sur l'ensemble d'un même bassin versant.

Au départ, une animation type était proposée à tous les enseignants (ce qui a permis de toucher un grand nombre d'élèves et de satisfaire aux exigences impatientes des élus). Aujourd'hui, les projets ont une place importante, les élus ayant intégré le fait qu'ils sont plus participatifs et qu'ils ont davantage d'impact en terme de communication et d'éducation du jeune citoyen. Ces projets comportent donc davantage de demi-journées d'animations.

En guise de synthèse, le bassin versant peut être traité par des interventions ponctuelles (aspect « consommateur ») et par des interventions inscrites dans la durée et dans un projet.

La véritable question est de savoir ce qui est essentiel d'aborder auprès des jeunes derrière la notion de bassin versant.

En fait, tout dépend du territoire, car de nombreuses entrées thématiques amènent à la notion de bassin versant. En effet, celle-ci a une influence majeure sur les fonctionnements du milieu, les activités, les interactions et les interrelations...

L'objet de l'atelier est de mener une réflexion pour la création d'outil qui aborde le bassin versant.

Auparavant, il s'agit de savoir s'il existe une fiche pédagogique recensant les différents outils et modules d'animation existants, un outil spécifique, un guide méthodologique... pour traiter cette notion.

Ceci représenterait un gain de temps, d'efficacité et serait une mesure cohérente dans un esprit de mutualisation.

L'idée de lancer un groupe thématique fonctionnant en réseau est lancée. L'échelle régionale paraît plus indiquée que les échelles locale et départementale, davantage soumises à la concurrence.

2. Avec quels niveaux pouvons-nous aborder la notion de bassin versant ?

Dans la notion de bassin versant, deux aspects sont importants : les notions géographiques (physiques) et les notions écologiques (impact des activités humaines sur le fonctionnement des écosystèmes).

Les cycles II peuvent être touchés par des animations si les éducateurs partent sur un visuel et l'idée d'une cuvette, d'un entonnoir.

Il s'agit avant tout que les enfants soient capables de se projeter dans un espace géographique (d'où l'intérêt d'une maquette et du programme pédagogique Ricochets).

Deux entrées sont donc possibles :

- > La notion de bassin versant est le point de départ de l'animation et ensuite un zoom est effectué pour traiter une situation locale
- > Au contraire, une activité humaine, une problématique est traitée et l'animateur évoque ensuite la notion de bassin versant

3. Quels objectifs éducatifs ?

En cycle II, les élèves doivent saisir :

- > L'appartenance à une entité géographique
- > Le fait que nous sommes tous usagers de l'eau
- > Le cheminement physique que suit l'eau
- > Le fonctionnement du milieu et de l'espace local
- > L'existence de micro-bassins dans un grand bassin versant

Le cycle de l'eau et ses propriétés physico-chimiques doivent être maîtrisés fin 6^{ème} et 5^{ème}.

D'autres outils et méthodes peuvent être utilisés :

- > Le diaporama
- > La lecture de paysage
- > Les échanges entre les écoles au sein d'un bassin versant (avec mise en commun sur un site Internet)
- > Les aspects production (dessin, maquette, expositions...) et diffusion sont importants

ATELIER DE RÉFLEXION : LE PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE, LES COLLECTIVITÉS, LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Personne ressource

M. Michel VUARCHERE	Inspection Académique Haute-Savoie
---------------------	------------------------------------

Animateur

Jean-Paul BIESSY	La Bise du Connest
------------------	--------------------

Participants

Matthieu BENOIT-GONIN	FRAPNA Isère
Emmanuelle BLANCHARD	Naturama
Éric BRUN	Association Patrimoine Thônes et Culture
Alexandra DE PAU	CCML
Adeline GAILLOT	Centre d'Élevage de Poisy
Martine GRIGNON	FRAPNA Haute-Savoie
Cécile GUERIN	Association des Amis de la Réserve Naturelle des Marais de Lavours
Marilyne HORVILLE	Association Côte et Jeunes
Gaël RAPIN	IMNE

Quels sont les partenariats à mettre en place : techniques, financiers ?
Quels sont les freins et les difficultés rencontrées pour trouver des partenaires ?

1. Intervention de Michel VUARCHERE

L'éducation à l'environnement est un thème transversal et fédérateur. Elle manque cependant de lisibilité interne à l'Éducation Nationale car ce n'est pas une discipline à part entière. Il est donc difficile pour l'Éducation Nationale d'être un partenaire.

Pour la Haute-Savoie, l'Inspection Académique travaille avec le réseau Empreintes 74, qui s'est doté d'une charte. L'Éducation Nationale va donc passer convention en janvier 2004 avec le réseau qui labellise ses structures membres (voir annexe n°7, page 82).

Il existe également la volonté d'étendre cet accord au second degré car l'Inspection Académique y voit un intérêt qualitatif et le Conseil Général pourra s'y impliquer.

Les structures qui ne font pas partie du réseau, doivent néanmoins respecter le cahier des charges de l'environnement, annexe à la convention signée avec le réseau Empreintes.

Concernant les animations environnement, dans le second degré, il n'y a pas de vérification autre que celle du chef d'établissement. Pour le premier degré, le directeur d'école n'est pas chef d'établissement, il doit y avoir une acceptation par l'inspecteur académique.

Pour l'Éducation Nationale, les partenaires sont importants car il est essentiel que les enfants aient un comportement respectueux de l'environnement et des connaissances.

Concernant l'enjeu didactique, l'éducation à l'environnement est un thème porteur qui permet des changements pédagogiques et la mise en avant de la démarche scientifique.

Le programme et le contenu sont définis mais la pédagogie est libre en France. Cependant, dans la convention conclue avec le réseau Empreintes, il est inscrit les modalités suivantes :

- > le projet est inscrit au projet d'école,
- > il faut privilégier ce qui est proche de l'école,
- > le projet doit avoir une durée suffisante,
- > le projet d'éducation à l'environnement est une véritable unité d'enseignement permettant des apprentissages qui seront évalués,
- > le projet vise l'acquisition de compétences transversales, de méthodes de travail, (de l'observation à l'abstraction) et d'attitudes (autonomie, compréhension...)

L'Éducation Nationale a toujours tendance à privilégier les partenaires publics au sens large (du type CCSTI, financés avec des fonds municipaux, et disposant d'intervenants et d'enseignants détachés) avant de contacter les partenaires privés.

Comment développer un bon partenariat entre Éducation Nationale., partenaires publics (financeurs) et partenaires privés (associations intervenantes) ?

2. Échanges avec les membres du groupe

Comment mettre en place des partenariats avec des élus ?

Les éducateurs peuvent les impliquer directement dans la vie de l'association en les impliquant dans le conseil d'administration pour qu'ils suivent les actions (exemple de l'écomusée du bois et de la forêt)

Que partage-t-on avec des élus ?

Un projet en partenariat n'appartient pas à un seul des partenaires mais à tous les partenaires.

3. Synthèse

Ce sujet mérite que l'on s'y penche plus longtemps.

Donner une définition du partenariat est un exercice difficile car ses aspects en sont multiples et complexes.

Il y a différents enjeux si le partenariat est financier, technique, pédagogique. Les objectifs de chaque partenaire ne sont pas les mêmes.

Quel est le rôle de l'animateur dans les différents partenariats ? Il n'est pas le même selon le type de partenariat. Son niveau d'actions varie.

Quelle est le rôle de la politique dans la mise en place de partenariat ?

Parfois des partenariats ne peuvent pas se développer. Il existe des limites, des freins et des obstacles au développement d'un partenariat.

Il faut tenir compte de l'identité de l'endroit où l'on travaille, de la personnalité du partenaire. Il est impossible de généraliser les modalités de mise en œuvre d'un partenariat à partir d'un cas particulier. Pour débiter un partenariat, il faut commencer par travailler sur la représentation d'un partenaire vis à vis de l'autre, et avant toute chose, connaître le positionnement de chaque partenaire.

Le partenariat se fait aussi en impliquant le partenaire dans la vie de sa structure et en s'impliquant dans la leur, favorisant ainsi une reconnaissance mutuelle.

Chacun doit aussi accepter le fait de ne plus être propriétaire d'un projet dans le cadre d'un partenariat puisque ce projet est porté par plusieurs personnes.

Le partenariat est plus efficace s'il dépasse le plan strictement fonctionnel d'un projet, et s'il se base sur la relation humaine.

ATELIER DE RÉFLEXION : STRATÉGIES ÉDUCATIVES ET GRAND PUBLIC : CHARTE, OUTILS...

Participants

Martine ANTONETTI	SEPR
Nathalie CERQUEIRA	L'OVERAN
Nathalie CLOS	BREL
Christophe DARPHEUIL	Naturama
Sylvain DUFFARD	Réseau Empreintes 74
Marie-Pénélope GUILLET	SI Pays et Medon
Nicolas LE MEHAUTÉ	Syndicat du Pays de Maurienne
Laurent LE POUL	CPIE Vercors
Brigitte MIRON	BREL
Catherine PETIT	Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain
Anne-Laure PLISSON	ASTERS
Françoise ROCHE	SEPR
Pierre VIGUIÉ	FRAPNA Haute-Savoie

1. Question de travail

Au delà des stratégies dites classiques, comment faire participer les habitants et les riverains à la gestion des enjeux locaux autour de l'eau ?

2. Constats des membres de l'atelier

Il existe un contexte français particulier puisque notre pays fonctionne selon une démarche pyramidale et descendante (contrairement à nos voisins suisses ou québécois). L'exemple en est le tri des déchets qui a été légiféré et promu au niveau national.

Les outils couramment utilisés sont :

- > Un journal ou une plaquette de présentation du fonctionnement du contrat de rivière
- > La mise en place de conférences ou d'évènements « par opportunisme » avec un succès mitigé
- > La mise en œuvre d'outils de communication du type films, expositions et malette... réalisés par des agences de communication (cf. l'audit réalisé sur le bassin de la Basse Vallée de l'Ain)

3. Idées avancées par les participants

- > Une caravane qui descend le cours d'eau (exemple du contrat de rivière du Garon qui circule sur une semaine dans toutes les communes)
- > L'opération « Rhône, fleuve à suivre » qui s'inscrit pendant la semaine du développement durable
- > Un panneau d'exposition pour le grand public (mais l'impact de cette mesure paraît faible)
- > Une réunion pour le public adulte traitant des économies financières réalisées grâce à la maîtrise de la consommation d'eau et à son traitement
Elle pourrait se tenir après une intervention de l'école d'un village
- > Le montage d'une pièce de théâtre

- > L'organisation d'une fête locale par et pour les habitants avec des pêcheurs, des spéléologues, des agriculteurs, des techniciens de station d'épuration...
- > La mise en place de tableaux vivants qui changent tous les jours et qui sont consultables par les habitants, les pêcheurs et les touristes (voir ce qui se passe dans la Vallée de l'Ain)
- > La publication et la diffusion de réalisations d'élèves
- > S'appuyer sur des associations pré-existantes (du style ATTAC) mais le risque de s'adresser à un public déjà sensibilisé aux aspects financiers et environnementaux est important
- > Faire des reportages vidéo pour la télévision (cf. les séquences traitant sur un mode humoristique du sauvetage des grenouilles de Naturama, diffusés sur France 3)
- > Installer un aquarium dans une boulangerie

4. Synthèse des échanges et stratégies à mettre en place

- > Changer le ton de la communication afin de ne plus passer de messages à tendance moraliste
- > Favoriser une approche plus positive du milieu rivière en axant sur des événements ou des activités ludiques, artistiques et festives (fête de l'eau, pièce de théâtre, reportages)
- > S'appuyer sur le local : événements, espaces de convivialité et de rencontre existants pour toucher les habitants et leur permettre de se réappropriier leur milieu de vie
- > Mettre des actions à l'échelle du bassin versant
- > Toucher le public sur ses propres préoccupations :
 - Les économies pécuniaires et l'utilisation de l'argent public
 - L'amélioration du cadre de vie
 - La valorisation du patrimoine historique et culturel local (voir le rallye nature mis en place par le CPIE de Seyssel avec la mise en avant de l'histoire des mariniers à partir de photos, de plans et de cartes)
 - Les activités réalisées dans le cadre du loisir (pêche, kayak, spéléo, promenade)
 - Dresser un diagnostic des enjeux scientifiques et des attentes des habitants/usagers et des élus liés à un cours d'eau (en particulier lorsqu'il n'y a pas de contrat de rivière sur le territoire concerné)

ATELIER DE RÉFLEXION : LA MÉDIATION, LES USAGES DE L'EAU ET LES CONFLITS

Personne ressource

Bertrand FLACHAT	SYMIRA
------------------	--------

Animateur

Christophe CLAVEAU	MFR de Mondy
--------------------	--------------

Participants

Christophe APPERTET	CNM Château des Rubins
Jean-Paul CLAIRET	SEPR
Yvan CURTET	Individuel
Aurore FÉRAL	URCPIE Rhône-Alpes
Rosanna FELELLA	Individuelle
Carole MATTEL	Association des Amis de la Réserve Naturelle des Contamines

1. Intervention de Bertrand FLACHAT

Sur le bassin versant de la Renaison existent plusieurs usages de l'eau :

- > La consommation d'eau potable
- > La production d'électricité (deux barrages)
- > L'agriculture et la pêche
- > Les activités industrielles (trois installations classées pour l'environnement) : teinturerie, usine de traitement de l'eau potable, carrière de granit)
- > Les activités urbaines
- > Les propriétés riveraines et entretien des berges

Les outils mis en place pour sensibiliser les différents acteurs aux questions environnementales sont les suivants :

- > Les propriétaires :
 - Un guide du propriétaire a été réalisé afin de diffuser les droits et devoirs des riverains, les informations concernant les pollutions domestiques et les modalités d'entretien de la végétation
 - Un journal de la rivière est également diffusé
- > Les forestiers :
 - Un travail de médiation est actuellement en cours sur les pratiques d'exploitation et de replantation
 - Le travail autour du choix des essences n'a pas encore débuté
 - La tâche n'est pas toujours aisée car il est difficile de trouver un interlocuteur commun, malgré la présence du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
- > Les pêcheurs :
 - Une médiation se fait autour des pratiques de pêche
 - Des suivis de température et de lâchers des truites sont également réalisés afin de favoriser la génération naturelle

- Un carnet de capture est également distribué avec la collaboration des fédérations de pêche et 30 % de l'alevinage est récupéré
- > Les agriculteurs :
des abreuvoirs sont mis en place afin d'éviter le pâturage au Sud de la rivière, la divagation dans le cours d'eau et le piétinement de la végétation (qui est une barrière naturelle à la pollution)
- > Les jeunes et le public local :
 - Des patrouilles de surveillance veillent au lancement de barbecues et au dépôt de déchets
 - Les jeunes scolaires (qui peuvent être des vecteurs de transmission de l'information auprès des adultes) sont sensibilisés en partenariat avec Madeleine Environnement

2. Éléments de réflexion

La médiation est un travail long qui demande plusieurs années et la sensibilisation revêt un caractère plus ponctuel.

La médiation est plus facile lorsqu'elle est portée par une structure légitime et connue. Un syndicat communal et la présence d'un élu donne du poids à un processus de médiation.

Il s'agit avant tout d'impliquer les gens en les faisant travailler ensemble sur un projet.
La confrontation des acteurs locaux et des citoyens est bénéfique et permet l'avancée des débats.

BILAN ET PERSPECTIVES

A la fin des deux journées, les participants étaient invités à faire un bilan, à l'écrit et à l'oral, en traitant les questions suivantes :

- > *Ce qui vous a plu ?*
- > *Ce qui vous a déplu ?*
- > *Quelles propositions d'amélioration ?*
- > *Avez-vous envie de poursuivre sur les pédagogies de l'eau ?*
- > *Quels projets pour l'année 2004 ?*

Voici les principaux points que les participants ont évoqués :

Ce qui a plu

- > Le cadre (situation géographique du centre d'hébergement)
- > L'ambiance conviviale et l'esprit d'échanges
- > La découverte de nouveaux acteurs et d'autres structures
- > L'organisation (accueil, rythme, animation et durée de la manifestation)
- > Les activités :
 - La pluralité des activités
 - La diversité des thèmes abordés
 - Les ateliers d'immersion
 - Les ateliers d'échanges
 - Les ateliers de réflexion
 - La soirée contes
 - Le bar à eaux
 - Le forum pédagogique
 - Les temps informels
- > La diversité des participants
- > La richesse des expériences présentées
- > La présence d'institutions pendant le temps d'ouverture ou les ateliers de réflexion

Ce qui a déplu

- > La faible durée des ateliers d'échanges et de réflexion
- > Les problématiques des ateliers de réflexion pas assez définies
- > L'absence de temps de construction collective d'outil et d'animation
- > L'absence de temps « analyse des pratiques pédagogiques »
- > L'absence de présentation de certains termes et concepts comme la pédagogie de projet
- > Des réflexions encore trop portées vers le public enfant
- > La « pauvreté » du forum pédagogique

Envie de poursuivre

- > Augmenter la durée des journées régionales (à 2,5 - 3 jours)
- > Activités :
 - Proposer deux séries d'ateliers d'immersion (une technique, une pédagogique)

- Augmenter la durée des ateliers (surtout ateliers d'échanges et ateliers de réflexion)
 - Mettre en place des ateliers « analyse de pratiques »
 - Créer des ateliers production collective avec restitution/débat avec le grand groupe
 - Mieux préparer les ateliers de réflexion (problématiques, rôle de l'animateur)
 - Réduire le nombre d'ateliers, se concentrer sur un ou 2 thèmes avec plus de temps chacun
 - Privilégier le forum pédagogique (avec un temps spécifique et un espace suffisant)
- > Aborder d'autres publics que les enfants dans le cadre scolaire
 - > Organiser un débat avec un public local (cas concret de concertation locale avec les intervenants concernés)
 - > Augmenter le nombre de personnes ressources
 - > Inviter des élus locaux, des techniciens de rivière, des urbanistes, des forestiers, des scientifiques, des enseignants, des aménageurs
 - > Faire un tour de présentation des participants dès la première partie

Propositions d'amélioration

- > Être acteur ou spectateur d'une situation pédagogique (puis échange avec l'animateur et le groupe)
 - > Mutualiser et diffuser des informations
 - > Réaliser un annuaire des personnes présentes, des structures, des activités menées, des outils pédagogiques utilisés
 - > Créer un groupe qui se consacrerait à la création d'un outil pédagogique
 - > Mettre en place de groupes de travail locaux ou sur un thème
- > Aborder les sujets suivants :
 - Le montage de projets, les financements, les partenariats
 - Le bassin versant
 - Les zones humides sensibles (par exemple les tourbières)
 - Les risques naturels
 - Le grand public et l'eau
 - La pédagogie de l'eau et les adultes
 - Les usages de l'eau
 - La consommation, les économies d'eau
 - L'assainissement et la potabilité
 - L'éco-citoyenneté
 - Les différents publics (scolaires (tous niveaux et surtout collège/lycée)
 - La pédagogie de l'eau et les pratiques de loisirs et de sports
 - La pédagogie de l'eau et le public touristique
 - L'eau et la lecture de paysage
 - L'eau et la forêt
 - Les différentes approches pédagogiques et l'eau

Les idées de projets pour le futur

- > Développer la réflexion sur le partenariat
 - > Maintenir des groupes de travail pour des échanges et des réflexions
 - > Développer la diffusion d'informations et la mutualisation d'outils
 - > Faire un inventaire des actions déjà menées et des outils pédagogiques utilisés
 - > Mettre en place un site ressource (une pédagogothèque)
- > Créer des groupes de travail sur :
 - Le bassin versant
 - Les approches pédagogiques
 - La sensibilisation des animateurs sportifs
 - La création d'un module d'animation

- > La mise en place des 2^{ndes} journées régionales de la pédagogie de l'eau avec :
 - Une durée de 3 jours
 - Une soirée consacrée au forum
 - Des ateliers de production
 - Davantage de terrain

Suite à la réunion de la commission Eau du GRAINE Rhône-Alpes du 1^{er} Décembre 2004, les projets 2004 et 2005 ont été ébauchés.

Ainsi, dans la poursuite des réflexions de ces premières journées régionales deux journées thématiques auront lieu en 2004 (sur les thèmes du bassin versant et de la sensibilisation du grand public).

D'autre part, le GRAINE Rhône-Alpes continuera dans le cadre de ces objectifs et des moyens dont il dispose, à animer au niveau régional une dynamique de réflexion et d'action sur le champ de la pédagogie de l'eau et de mise en réseau des acteurs, dans l'attente des deuxièmes journées régionales de la pédagogie de l'eau, à l'automne 2005 sur le thème de la participation des publics dans le cadre de la Directive Cadre Européenne.

